

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

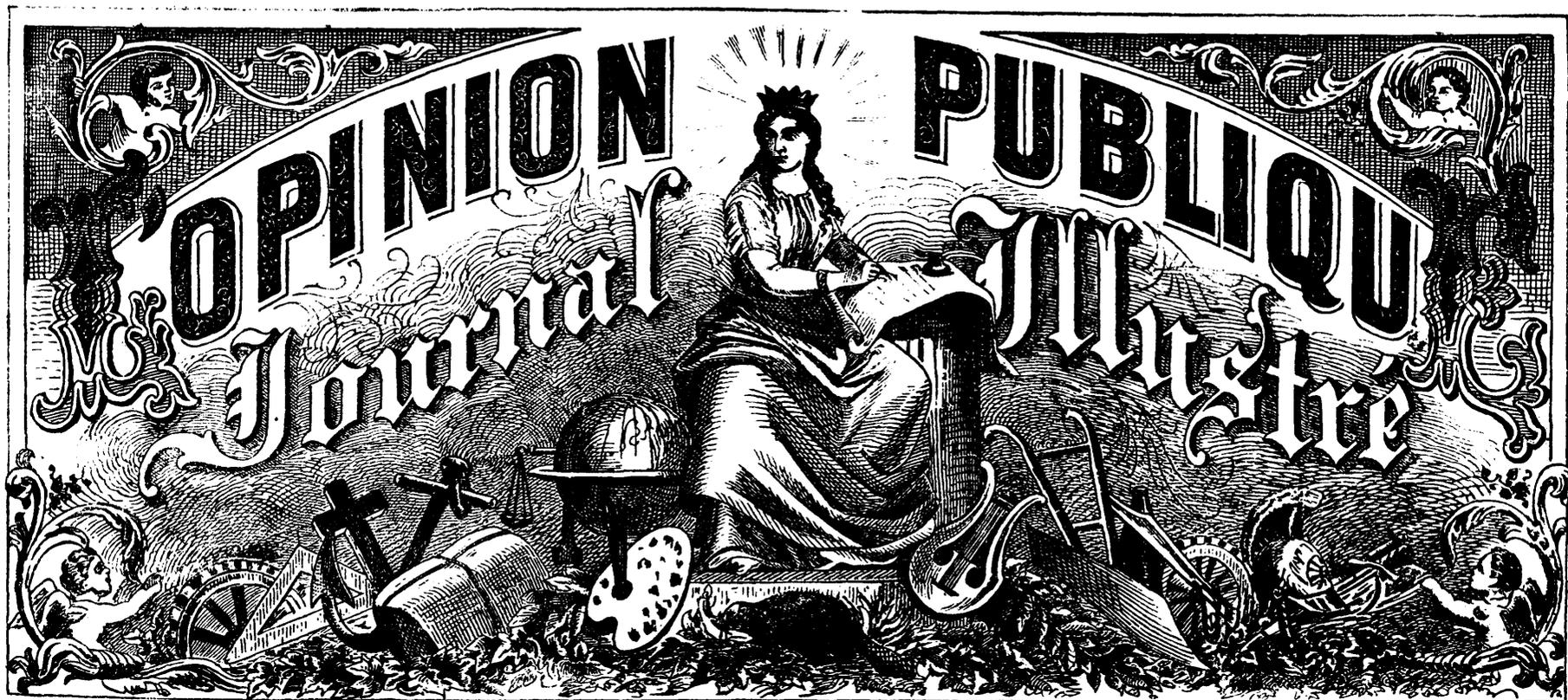
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



DE L'INFLUENCE DES LIVRES.

L'Opinion Publique du 29 décembre dernier a publié, sous le titre: *Abrutis par les livres*, un article très bien fait sur un sujet très important. L'auteur, qui est des favoris du public et ne saurait écrire *incognito*, se demande, non pas si la jeunesse canadienne-française est *abrutie*—le mot est un peu vil—par les livres qu'elle apprend au collège, mais plutôt si l'éducation qu'elle y reçoit est bien celle qu'il faut pour la rendre heureuse et lui assurer le succès dans les carrières diverses où doit s'exercer son activité: il conclut dans la négative, et telle est la question qu'on me permet d'examiner à mon tour dans ces colonnes.

Voici en peu de mots la théorie de l'auteur.

Le monde de notre temps veut aller vite en toutes choses; après avoir trouvé le moyen de voyager à la vapeur, il désire aussi étudier et apprendre à grande vitesse. Erreur capitale. Cette méthode ne développe que la mémoire, et supprime le travail, le véritable travail, qui est l'exercice de la pensée et du jugement, d'où il résulte que le jeune homme, au sortir du collège, se croit savant parce qu'il a la tête bourrée de tout ce qui contiennent les abrégés historiques et les manuels scientifiques, qu'il devient paresseux d'esprit, n'ayant pas cette curiosité qui provoque l'étude, oublie promptement ce qu'il n'a confié qu'à sa mémoire, et que bientôt son intelligence sèche dans sa fleur, qu'il passe, suivant un mot parisien, à l'état de *fruit sec*. Un autre résultat est que le jeune homme, façonné dans le moule d'un enseignement exclusif et autocratique, perd tout esprit d'initiative, toute indépendance d'idées, tombe dans la routine et ne pense que par le voisin. Citons plutôt:

«Qu'est-ce que nos maisons d'éducation, sinon d'immenses usines scientifiques dans lesquelles on jette les intelligences de notre jeunesse, pour les en voir sortir, au bout de huit ans, portant toute la trace du moule uniforme dans lequel on les a façonnées. Pendant huit ans, tous les élèves ont appris la même chose, et de la même manière, avec la seule différence de ceux qui n'ont rien appris du tout. Tous se sont habillés de la même manière, ont marché de la même manière, ont parlé de la même manière, ont pensé de la même manière, ont lu les mêmes auteurs avec le même intérêt et dans un même but d'y puiser les mêmes idées et les mêmes goûts.

«On a eu pour principe—du moins en apparence—de tuer toute initiative, tout individualisme, tout esprit de discussion ou même de commentaire. On s'en tient à la mémoire. Les élèves ont pour premier devoir d'apprendre par cœur, de croire chaque mot de ce que dit l'auteur, et de ne jamais aller au-delà de ce qu'il dit.

«En littérature, en histoire, en philosophie, on n'enseigne pas le moins du monde à se faire une opinion à soi-même, à discuter les enseignements du livre, à se rendre compte de ce qui est écrit, et à raisonner les opinions. Ce que le livre dit ne saurait être contredit, ni discuté, ni même expliqué. La lettre doit suffire.

«La mémoire gagne beaucoup sans doute à ce système, mais la mémoire ne fait pas le bonheur, ni même le succès... Le jugement est autrement important à développer. C'est pourquoi il faudrait le prendre jeune...

«Il faut que les facultés de l'enfant soient exercées, qu'elles soient habituées au travail...

«Les enfants doivent travailler autant pour le travail lui-même que pour le profit actuel qu'ils en retirent...

«Tout le monde accuse les cultivateurs d'être routiniers... mais, par malheur, tout le monde est routinier... Eh bien! cette routine provient du manque d'initiative général parmi notre population, et s'il n'y a pas d'initiative, c'est parce que dans l'esprit des enfants, on a tué l'esprit d'examen, de discussion, de travail. Dans le monde ils continuent les traditions de l'école.»

Du reste, l'auteur ne s'attaque nullement à l'enseignement religieux, qu'il croit entre bonnes mains.

Dans les lignes qu'on vient de lire il faut d'abord faire la part de l'exagération. Les écoliers de notre pays discutent leurs livres et contredisent leurs professeurs quand cela leur plaît; bien loin de les empêcher de raisonner, on les y invite, on les y oblige même en leur faisant faire des analyses écrites, et il est difficile de concevoir que la philosophie puisse être apprise de mémoire; les livres-manuels sont des abrégés, des résumés qui servent à guider les travaux des élèves, et ils sont commentés et expliqués par des hommes sérieux pour qui l'enseignement est une mission spéciale: chacun sait cela, et l'on ne doit attribuer à personne l'intention formelle de le nier. Ce que l'auteur prétend, c'est que si la jeunesse est paresseuse et sans idées qui lui soient propres, cela vient de l'éducation «par cœur» et trop systématique qu'elle a reçue au collège.

L'exposé de cette thèse, d'ailleurs rempli d'observations dont quelques-unes sont vraiment exactes, suggère tout de suite un réflexion préliminaire. Cette méthode d'enseignement que l'on donne comme cause de l'apathie tant reprochée à la jeunesse canadienne, n'est-ce pas celle qui est adoptée dans tous les pays? Est-ce seulement au Canada que les professeurs mettent des manuels entre les mains des élèves et les leur font apprendre par cœur? Est-ce seulement au Canada que les collèges suivent une règle uniforme d'instruction? Sauf erreur, en France, en Angleterre, aux États-Unis, partout, les maisons d'éducation sont autant de «moules» dans lesquels on a placé les écoliers et dont ils gardent la physionomie plus ou moins selon la vigueur de leur tempérament intellectuel; et cela semble être une des conditions nécessaires et inévitable d'un cours d'étude. Tout enseignement pour être efficace doit être systématique. Voici, par exemple, un professeur avec trente élèves autour de sa chaire, à qui il veut apprendre l'histoire ou la philosophie: évidemment ce professeur doit avoir une règle, une méthode pour diriger tous ensemble des esprits toujours si différents les uns des autres; il ne peut pas les laisser aller à leur gré, il faut qu'il les conduise, dans le double but de leur être utile et de maintenir l'ordre dans sa classe. Or cet homme a ses idées qu'il croit justes; il les développe avec l'accent de la sincérité, avec cette chaleur que communique l'amour du vrai, avec une certaine originalité qui lui est propre, ou avec l'autorité de la science; ses élèves, qui sont jeunes, dont l'esprit vierge est exposé à toutes les impressions, subissent naturellement son influence, adoptent ses opinions, prennent même sa tournure d'esprit et ses manières de penser: c'en est fait, les voilà passés au «moule.» Eh! comment veut-on qu'il en soit autrement? Tant qu'elle est en tutelle, l'intelligence humaine se nourrit avec confiance, ou peut-être en aveugle, des aliments que lui offre une main amie et protectrice. L'enfant s'abreuve aux lèvres de son père, l'écolier dévore la parole du maître, l'homme mûr lui-même s'approvisionne souvent chez un modèle

ou un chef d'école. C'est une loi de la nature. L'homme naît faible et ignorant, et de même qu'il forme ses manières sur celles des parents qui l'élèvent, de même il façonne son esprit sur ceux qui lui imposent par le prestige du talent ou des connaissances acquises.

Et si la jeunesse canadienne est paresseuse et apathique, ce serait parcequ'elle a été soumise à cette loi qui atteint tout homme venant en ce monde! Ce qui se pratique ici se voit partout ailleurs, et ce serait ici seulement qu'il en résulterait un mal! Non, vraiment, nous ne le croyons pas, et la présomption est que l'on n'assigne pas au mal sa véritable cause, que cette thèse de «l'abrutissement par les livres» est un paradoxe qui montre bien, à la vérité, que l'auteur, lui, a des idées personnelles, mais qui n'en est pas moins, pour cela un paradoxe.

Voyons si la preuve justifie cette présomption déjà très-forte par elle-même.

A sa sortie du collège, le jeune homme possède des notions élémentaires et générales sur les principales branches des connaissances humaines, et peut aspirer à être dans un avenir assez prochain avocat, notaire ou médecin. Ce qui lui manque alors, ce n'est pas l'amour du travail, ni l'esprit d'initiative; il a le cœur de bouleverser les bibliothèques, et assez d'audace pour parler en public: ce qui lui manque, c'est la modestie, c'est la connaissance de sa force, de sa valeur réelle. On demandait à un orateur célèbre s'il se sentait éloquent: «Oui, dit-il, si je me compare; non, si je me juge.» L'écolier ne sait point se juger, il se compare toujours. Or l'état de l'instruction publique est tel en ce pays que celui qui a fait un cours d'étude se trouve, avec ses seules connaissances élémentaires, au-dessus du niveau commun. Il promène ses regards autour de lui, et il aperçoit des avocats qui n'ont jamais appris la logique, des notaires qui ne savent pas le français, des médecins qui ne sauraient lire Virgile.

«Et lui:

«Il sait, le savant homme!

«Presqu'une autant de latin qu'un savetier de Rome.»

Puis, voyant ces hommes cumuler les honneurs et s'attirer une large clientèle, il se dit avec confiance: Je vais être bientôt distingué dans le monde.

Que dis-je? on le distingue déjà. Au bureau, son patron lui commande des recherches dans les in-quarto et les in-folio; au salon, les femmes disent qu'il a du talent et lui témoignent leur admiration en sollicitant des vers de sa composition; à la campagne, le député l'invite à venir parler en sa faveur sur les hustings, et ses amis lui demandent ce qu'il pense de la question romaine et de l'annexion; enfin, pour comble de bonheur, le rédacteur d'un journal semi-quotidien sollicite le concours de sa plume exercée, et s'il publie quelque chose on lui insinue délicatement qu'il succédera à M. Cartier entre l'âge de trente et quarante ans. Il est certain que ce jeune homme est né sous une bonne étoile; l'avenir s'annonce pour lui brillant et prospère; il n'a qu'à marcher, les succès vont naître devant lui comme les roses sous les pas de la déesse. Aussi bien il y compte, et se figure, selon le proverbe, que les allouettes vont lui tomber du ciel toutes rôties, car il sent intimement qu'il possède déjà assez de science pour être un homme remarquable dans le milieu social où il est destiné à vivre. Les avocats qu'il connaît n'ont pas un grain de philosophie dans la cervelle, et les députés de sa province lui paraissent un tas de ramollis qui parlent un baragouin pitoyable. Il voit tout ce monde

de bien haut, et n'attend qu'une occasion pour lui en montrer.

Croît-on que le jeune homme songe alors à étudier? Mais pourquoi étudier? Sera-ce pour briller dans les professions libérales? Un avocat comme lui n'a pas besoin de travailler pour en connaître aussi long que les autres! Sera-ce pour se distinguer au parlement? Tout écolier qu'il est, il se trouve en position d'y faire la leçon à bien du monde. Bref, placé au milieu d'une population plus ignorante que lui, il se croit un puits de science, se laisse flatter et aduler, et n'étudie point parce que l'infériorité de son entourage ne lui en fait pas comprendre la nécessité. Il voit bien ci et là quelques hommes qui ont acquis une véritable réputation et une position élevée au prix de longues études et d'un pénible labeur; mais ces rares exceptions ne stimulent que les esprits exceptionnellement doués: la généralité des hommes se contentent des succès faciles.

Voilà le malheur, et il est inhérent à notre condition de peuple jeune. Quand nous aurons vieilli, quand l'instruction sera plus répandue dans nos villes et nos campagnes, quand le niveau des connaissances se sera élevé dans les classes moyennes de notre société, ce malheur aura un terme naturel, car la jeunesse sentira alors le besoin de savoir plus que ses manuels classiques. D'ici là résignons-nous à voir des paresseux d'esprit; mais n'accusons pas le collège d'avoir produit cette engeance, lorsqu'il est constant qu'elle est née en dehors de son sein. Rien de plus injuste que de dire: Le collège tue chez l'enfant le désir d'apprendre. Le contraire est la vérité. L'écolier se prépare à toutes les carrières, et lorsqu'il franchit le seuil de l'école il est préparé à commencer des études spéciales nécessaires à l'état qu'il lui plaira de choisir. Ses goûts le portent, il est vrai, vers les professions libérales pour la bonne raison que l'étude est plus attrayante que le calcul, mais il a appris les chiffres et il pourrait être promptement un homme d'affaires. Pour le dire en passant, c'est la faute des parents s'il tourne le dos au commerce, où il ferait fortune, pour adopter la carrière professionnelle, qui lui procurera à peine cette *aurea mediocritas* que le bonheur n'accompagne plus aussi infailliblement que du temps d'Horace. En un mot, le jeune homme qui termine son cours n'est pas un savant, tant s'en faut; mais il a reçu les clefs des sciences. On lui a appris les éléments de toutes choses; il n'a encore rien approfondi, mais il entrevoit déjà les trésors que de nouvelles études lui permettent de s'approprier. Et vous croyez qu'ayant reçu les clefs, l'enfant n'aura pas la curiosité d'ouvrir les portes! Allons! dites que le cœur n'est pas du côté gauche, et n'en parlons plus.

En entrant dans le monde, l'écolier a la curiosité et le désir de tout savoir; ce qui émeut ce désir et cette curiosité, c'est l'adulation qu'on lui prodigue. C'est l'admiration dont il s'éprend pour lui-même en se comparant aux autres. Le collège lui avait donné les meilleures dispositions, le monde les lui ôte peu à peu, lui-même se gâte pour les perdre, et c'est ainsi que de curieux d'esprit qu'il était en sortant des mains de ses professeurs, on le retrouve paresseux d'esprit trois ans après.

Or cette paresse explique tous les autres défauts, et le collège n'est pas plus responsable de ceux-ci que de celle-là.

Qu'arrive-t-il en effet? Il arrive que le jeune homme, n'étudiant plus, est obligé de vivre exclusivement sur son fonds de connaissances classiques, et que le jour où ce fonds est épuisé, il fait banqueroute intellectuelle et emprunte du voisin pour se maintenir en commerce d'idées avec le monde. Doué d'un talent original et soutenu par cette activité juvénile qui parfois tient lieu de qualités plus solides, il a su exploiter avec profit son petit patrimoine collégial et faire assez bonne contenance durant quelques années: mais ce patrimoine avait besoin d'être entretenu, réparé, enrichi: faute de quoi il est devenu stérile. Tel est le secret de ces carrières avortées qui dérouteront nos espérances et nos calculs. Ce brave garçon que l'on a connu si vert et si vigoureux à ses débuts, pourquoi n'a-t-il pas tenu ce qu'il promettait? pourquoi n'a-t-il plus cette fraîcheur d'intelligence qui rendait sa parole si vive, sa pensée si lucide? Il n'a pas étudié. Pourquoi n'a-t-il plus cette originalité qui caractérisait ses jugements et sa discussion? Il n'a pas étudié: son esprit, privé d'aliments, est tombé en langueur, et ne pouvant plus se suffire à lui-même, vit du bien des autres. Ce garçon n'a plus d'idées à lui, il ne possède que celles que ses manuels lui ont faites et que sa mémoire lui a conservées. Sans cette mémoire heureuse, il serait aujourd'hui complètement dépourvu. Il lui reste assez de forces pour rebattre les larges sentiers de la routine et du lieu commun.

Quelle est la cause de cet "abrutissement"? Sont-ce les livres et la méthode d'enseignement? Ou bien plutôt n'est-ce pas la paresse d'esprit engendrée par la suffisance? La réponse est facile pour qui connaît et la nature de l'instruction fournie par nos collèges et l'état de notre jeunes société.

OSCAR DUNN.

LÉGISLATION.

LES NOUVEAUX AMENDEMENTS AU CODE DE PROCÉDURE.

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle de Québec*, contient la nouvelle loi amendement le Code de Procédure Civile du Bas-Canada. Cette loi est intitulée: "Acte pour amender certains articles du Code de Procédure Civile, en ce qui concerne la manière de procéder devant les Cours Supérieure et de Circuit," mais ce titre n'est pas un résumé exact de la loi, car elle contient plusieurs dispositions qui s'appliquent exclusivement à la Cour de Révision et d'autres qui s'appliquent exclusivement à la Cour d'Appel.

Cette loi est donc plus importante que son titre ne l'indique et vos lecteurs nous sauront gré de leur signaler les principales dispositions qu'elle contient.

Disons d'abord que cette loi a pris tout le monde par surprise; et le barreau qu'elle intéresse plus que tout autre, et les plaideurs qu'elle concerne bien aussi un peu. Présentée à la Chambre locale, par le solliciteur général Irvine, dans les derniers jours de la session qui vient de finir, elle allait être votée au milieu de l'indifférence générale, lorsqu'une copie imprimée en fut envoyée au secrétaire du barreau de Montréal par M. Carter, député de Montréal centre. Or, ce premier projet de loi contenait des dispositions d'une portée si grave, que le Conseil du Barreau de Montréal s'assembla de suite, pour les discuter, et le même soir un de ses membres partait pour Québec, délégué par le Conseil, afin de soumettre à l'honorable ministre qui était l'auteur du projet de loi, les objections du barreau de Montréal. C'est grâce à cette action prompte du barreau de Montréal, que certaines clauses furent amendées de manière à en détruire presque entièrement l'effet. Nous signalerons ces changements en appréciant les différentes sections de la loi.

Tout le monde comprend qu'une loi nouvelle concernant la procédure devant les Cours les plus importantes du pays, intéresse au plus haut degré le barreau, car c'est surtout lui qui doit être affecté par les dispositions de cette loi; si elle est mauvaise, l'avocat peut en souffrir considérablement avant que le plaideur lui-même s'en ressente. On semble admettre aujourd'hui que ceux pour lesquels on législate sont quelquefois les plus aptes à juger et apprécier la loi qu'on leur destine; et lorsqu'il s'est agi du *Code Municipal*, la Chambre locale elle-même aurait, croyons nous, consenti volontiers à soumettre le travail préparé par le ministre à une commission d'hommes pratiques, choisie en dehors de la Législature, et cela eût été très sage.—Or, si pour faire un bon Code Municipal, on a sérieusement pensé à consulter ceux qui tous les jours sont appelés à faire fonctionner la loi municipale, et qui par conséquent en connaissent les avantages et les inconvénients, n'aurait-il pas été encore plus à propos, avant de faire une loi de procédure, pour amender un Code en force depuis plusieurs années, de consulter un peu ceux qui sont appelés à faire tous les jours de la procédure? N'y a-t-il pas lieu de croire que le Barreau de la Province de Québec, est plus apte à faire une bonne loi sur ce sujet, et plus en état de connaître les changements que requiert le Code, que le solliciteur général, le ministre, et même la Chambre locale?

Il est donc fort singulier qu'une telle loi ait été présentée dans les derniers jours de la session, sans que le barreau en eût aucune connaissance et eût jamais été consulté.

Dejà le barreau de Montréal et celui de Québec, ont à maintes reprises demandé des changements au Code de Procédure, mais sans succès; on leur répondait qu'il était impossible et dangereux d'amender le Code si tôt. Cependant ces amendements demandés avaient été pesés, muris et longuement discutés par des hommes compétents.

Ces quelques remarques faites, hâtons-nous de nous rendre compte des changements accomplis, avant qu'il en vienne d'autres, car on nous dit que ceux-ci ne sont pas les derniers. On parle, paraît-il, de rien moins que d'une refonte complète du Code de Procédure. C'est une rude tâche, et nous serons fort surpris si la chambre nouvelle, quelque supérieure qu'elle puisse être à celle qui s'en va, l'accomplit pour le plus grand bien des intéressés, plaideurs et avocats. Pour notre part, nous avons toujours cru qu'un Code devait être une œuvre sérieuse, fruit d'études considérables et destinée à durer plus qu'une loi ordinaire que l'on amende à chaque session d'un parlement. Nous savons même qu'en France lorsque l'on a fait le Code Napoléon, qui était un œuvre supérieure à notre Code Municipal, au dire de quelques-uns, on a soigneusement pourvu à ce que les amendements qui seraient faits fussent rédigés avec autant de précautions et de soin que le texte primitif, afin d'être sûr de faire concorder les changements avec l'ensemble des dispositions anciennes. Ici même, lors de la rédaction du Code Civil et du Code de Procédure, les codificateurs furent

chargés de rédiger les amendements faits par la Chambre et de les faire concorder avec le reste de leur travail. Voilà, croyons nous, des précédents, qu'il ne sera pas inutile de rappeler si le ministère et la Chambre locale désirent recodifier le Code de Procédure.

Un des grands avantages que nous sommes en droit d'attendre de la Confédération, c'est que les législatures locales débarassées des soucis de la politique sectionnelle d'autrefois, s'appliquent d'avantage à nous donner une bonne législation. Mais il faudrait peut-être pour cela, comme complément nécessaire de notre système politique, une toute petite innovation, ce que l'on appelle en France un Conseil d'Etat, c. a. d. un corps composé d'hommes compétents, d'hommes de loi et d'hommes pratiques, chargé de préparer toutes les lois, de les rédiger en style convenable, et non dans ce style barbare des statuts dont on semble ne pouvoir se débarrasser, et qui rédigerait lui-même les amendements que la législature voudrait ensuite faire à la loi ainsi préparée. Cela coûterait beaucoup moins que les nombreux procès que font naître les lois obscures et indigestes que nous sommes forcés de subir.

Mais il est temps de nous occuper de la loi nouvelle.

Section I.—La première section, amende l'art. 238 du Code de P. C., qui donnait aux juges des différents districts, le pouvoir d'y fixer, par une règle de pratique, les jours pendant lesquels pouvaient se faire les enquêtes; Montréal et Québec ne devant cependant pas avoir moins de six jours par mois pour cet objet.

D'après la nouvelle loi, *tous les jours*, excepté ceux pendant lesquels se tiennent les termes des Cours d'Appel, Supérieure et de Circuit, la vacance de juillet et août, et une petite vacance du 25 décembre au 10 janvier, sont jours d'enquête, pour les districts de Montréal et Québec.

La loi n'est pas changée pour les autres districts.

Ce changement peut être bon, mais il peut aussi être mauvais; dans tous les cas il n'était pas demandé, et nous croyons qu'il eût été bien préférable de ne pas le faire maintenant et seul. Rien ne serait plus nécessaire qu'un remaniement complet des termes de toutes les Cours, qui ne peuvent guère être plus mal placés qu'ils le sont actuellement, au moins à Montréal, mais tant que ce remaniement ne sera pas fait, la nouvelle loi sera peut-être plus nuisible qu'utile à l'expédition des affaires. Ainsi notre Cour de Circuit siège du 10 au 15 de chaque mois, et la Cour Supérieure du 17 au 27. Nous n'avons donc entre ces termes qu'un jour libre, le 16; dorénavant ce sera jour d'enquête, et il faudra peut-être assigner plusieurs témoins pour ce seul jour, sauf à les renvoyer s'ils ne peuvent être entendus, car le lendemain ne sera pas jour d'enquête. On comprend de suite à quels frais considérables un pareil système va bientôt exposer les plaideurs.

Nous pourrions signaler bien d'autres inconvénients mais ce serait dépasser les limites que nous devons nécessairement nous imposer.

Constatons seulement, pour justifier ce que nous avons dit plus haut, que l'époque des termes des différentes Cours, à Montréal, devrait être changée, que notre Cour de Révision est greffée sur la Cour Supérieure et siège du 22 au 24, et quelque fois au 25 et 26, en sorte que nous n'avons un terme de la Cour Supérieure de dix jours que *nominalement*, car comme nos juges refusent absolument d'entendre des causes le 27, il ne nous reste en réalité que cinq jours de Cour Supérieure, du 17 au 21 inclusivement. Il serait beaucoup plus rationnel, plus commode et plus avantageux de faire suivre ces termes au lieu de scinder l'un pour y introduire l'autre.

Quant aux termes de la Cour d'Appel, le Barreau de Montréal demande incessamment, mais sans succès, depuis plusieurs années, de le fixer après celui de Québec, et de le faire durer plus longtemps. A Québec il est rare que le terme d'Appel ne suffise pas pour les causes inscrites; à Montréal il ne suffit pas depuis plus de cinq ans. Il y avait ici en juin dernier plus de cent vingt causes sur le rôle d'appel, et le ministère a cru devoir nous donner un terme extra; c'était donc reconnaître la justesse de la demande du Barreau, et si cette affluence de causes eût été simplement momentanée, le remède eût été suffisant; mais depuis lors il y a encore eu à chaque terme plus de quatre-vingts causes sur le rôle, et nombre d'autres qu'on ne se presse pas d'inscrire parce que cela serait inutile pour le moment.

Or les termes de la Cour d'Appel sont fixés à Montréal, du 1er au 9 des mois de mars, juin, septembre et décembre, et à Québec du 12 au 19 des mêmes mois. Aussitôt la fin légale du terme de Montréal arrivée, les juges doivent donc se rendre à Québec de suite, ne pouvant donner à Montréal qu'un jour *extra* de temps à autre. Si au lieu de siéger d'abord à Montréal et ensuite à Québec, la Cour d'Appel siégeait d'abord à Québec, le terme de Montréal pourrait être prolongé indéfiniment, jusqu'à ce que les rôles fussent vidés. Ce changement serait simple et facile à effectuer, et nous dirons même qu'il était beaucoup plus nécessaire que celui que consacre la nouvelle

loi relativement aux enquêtes. Cependant, hâtons-nous d'ajouter que la meilleure chose à faire serait de remanier le système tout entier; en consultant toutefois les intéressés, c'est-à-dire les juges, le Barreau et les plaideurs.

Section II.—L'article 263 du Code de Procédure, règle l'enquête par le juge, ou suivant l'expression consacrée au palais, l'enquête dans les causes inscrites pour preuve et audition au mérite en même temps.

Il paraît qu'à Québec on se plaignait de ce que les juges ne permettaient de procéder, lorsque les causes étaient ainsi inscrites devant eux, que dans une seule à la fois, les autres devant attendre leur tour. Pour remédier, la loi nouvelle permet au juge d'ordonner qu'il soit procédé devant lui simultanément dans autant de causes qu'il le jugera à propos.

Ce changement est mauvais. Le système consacré par l'article 263 du Code, reproduit d'un statut dû à l'initiative de M. Cartier, était destiné, croyons-nous, à remplacer complètement, lorsqu'on en aurait mieux compris les avantages, le système absurde et dispendieux des enquêtes écrites au long. La nouvelle loi en permettant de procéder dans plusieurs causes à la fois, nous fait revenir virtuellement à cet ancien système; car si l'on procède en même temps, devant le juge, dans dix causes à la fois, on comprend que le juge ne pourra pas prendre les notes du témoignage dans ces dix causes; il faudra donc recourir aux *clercs d'enquête*, et nous aurons exactement l'enquête écrite au long. Dans notre humble opinion loin d'être un progrès, c'est un pas fait en arrière.

Section III.—Cette section de la nouvelle loi abroge l'article 365 du Code de Procédure, qui obligeait le juge de prendre lui-même les notes du témoignage lorsqu'une des parties l'en requerrait. Elle est la conséquence nécessaire de la disposition précédente, mais en même temps elle justifie ce que nous avons dit ci-dessus. Le juge ne sera plus tenu de prendre lui-même les témoignages; nous revenons donc directement à l'ancien système d'enquête.

A continuer.

REVUE SCIENTIFIQUE.

LE PHOSPHORE.—M. Dumas sur le rôle des phosphates. Insuffisance de ces sels dans l'alimentation—Source des phosphates—Analyse du froment et de la farine—Deux nouveaux procédés de panification.

D'après les recherches modernes, le phosphore et ses composés paraissent jouer un grand rôle dans l'économie. En conséquence l'acide phosphorique, les phosphates, les hypophosphites et le phosphore lui-même prennent chaque jour une importance nouvelle. On recommande aujourd'hui ces composés dans un grand nombre de maladies et l'on a essayé d'attaquer par ces agents ce terrible ennemi du genre humain, la consomption. L'expérience décidera bientôt jusqu'à quel point peut être utile l'application de ces recherches chimiques et physiologiques à la nature vivante et à la médecine pratique. Dans tous les cas il peut en résulter des données précieuses pour établir les règles hygiéniques de l'alimentation. On sait que l'acide phosphorique outre ses combinaisons avec les bases minérales est susceptible de former un grand nombre de composés distincts avec l'eau, l'amidon, la glycérine, les corps gras, etc.

Quel rôle cet élément joue-t-il dans l'économie?

Écoutons M. Dumas nous le dire dans son magnifique langage :

« Le phosphate de chaux fait la base du squelette de tous les animaux supérieurs; il se retrouve dans les tissus et les liquides de leur économie. L'analyse le retrouve dans les animaux inférieurs, dans les plantes elles-mêmes. Le phosphore que ce sel renferme figure à son tour d'une manière mystérieuse dans la composition de la substance cérébrale et nerveuse; il se retrouve dans la laitance et les liqueurs analogues.

Or, le phosphore, le phosphate de chaux sont si rares dans la nature, que, frappé de la difficulté de le sol éprouve à le fournir aux plantes, un chimiste illustre s'écriait :

« Rome a succombé le jour où le siècle, épuisé de phosphate de chaux, n'a pu lui fournir le blé nécessaire à sa population immense. »

« Il faut donc que ce phosphate de chaux retourne à la terre; et pour assurer ce retour, quels moyens simples et ingénieux la nature met en œuvre !

« Recueillis dans le sol par les plantes, ces phosphates passent dans les animaux herbivores et de ceux-ci dans les carnivores où ils se concentrent. Mais à partir de ce moment, tout tend à les disséminer.

« Si l'animal meurt, c'est une mouche qui pond ses œufs dans les flancs de son cadavre; il en naît des milliers de larves; repues de sa chair, de son sang, elles poursuivent le cours de leurs métamorphoses, et bientôt, prenant des ailes à leur tour, elles portent au loin et dispersent en tout sens les phosphates qu'elles s'étaient assimilés. Ce n'est pas sans but que la nature a voulu que ces chairs putrides, en proie aux vers qui les dévorent, fussent pour les grands animaux l'objet d'une répugnance profonde. Repoussés par l'aspect, par l'odeur des cadavres infects, on les voit s'éloigner pour la plupart, respectant le mystère qui s'accomplit.

« Si les insectes répandent en tout sens les phosphates contenus dans les chairs des cadavres, les hyènes, les chacals, les chiens dévorant les os jouent à leur égard le même rôle.

« Mais cela ne suffisait pas. Abandonnés à eux-mêmes sur le sol, les os se divisent peu à peu et disparaissent. Quelle force nouvelle intervient pour en dissoudre les éléments? D'après mes expériences, c'est de l'eau, non pas de l'eau pure, le phosphate de chaux des os y est insoluble, mais l'eau chargée d'acide carbonique, celle des pluies, des sources, celle en un mot qui baigne partout le sol. A la faveur de cet acide carbonique, le phosphate de chaux se dissout, les os se désagrègent, et les derniers vestiges de la vie animale disparaissent. Mais c'est cet acide carbonique dissous par les eaux, pénétrant dans les plantes et décomposé sous l'influence de la radiation solaire, qui fait leur nourriture principale. Admirable mécanisme qui permet qu'à mesure que l'acide carbonique se détruit dans les feuilles, le phosphate de chaux redevienne insoluble et puisse entrer dans la composition des tissus du végétal.

« Quel rôle y joue-t-il? Un rôle indispensable; car c'est par lui que toutes les matières azotées résistent à l'action de l'eau, qui tend à les dissoudre, à les gonfler, à les désagréger. Il donne à nos tissus leur stabilité, comme il rend nos os fermes et solides; il protège de même par sa présence, tous les tissus des plantes.

« Peut-être faut-il concevoir même qu'au moment où une molécule d'acide carbonique se décompose dans la feuille, qu'au moment où la phosphate de chaux qu'elle tenait en dissolution devient libre, c'est lui qui, s'emparant de l'albumine de la plante, produit ces flocons nuageux, première origine des cellules que chaque instant voit naître.

« Retournez le tableau, maintenant, et suivez cet air qui pénètre dans les cellules du poumon, qui se dissout dans notre sang pour y brûler le charbon qu'il renferme et reproduire l'acide carbonique propre à rendre soluble le phosphate de chaux. Le sang veineux tendra donc, comme l'eau des pluies, à désagréger, à dissoudre nos os, à gonfler, à dissoudre tous nos tissus, toutes les cellules qui les constituent.

« Sous son influence, la matière animale entraînée ira donc se brûler pour développer la chaleur qui nous est nécessaire, le phosphate de chaux dissous ira donc s'évacuer par les sécrétions urinaires.

« Aussi une goutte d'eau chargée d'acide carbonique, dissolvant du phosphate de chaux et frappée par les rayons du soleil, voilà la vie qui commence. Une goutte de sang veineux saturée d'acide carbonique et rongant nos tissus, à qui elle enlève leur phosphate de chaux, voilà la vie qui finit.

« Dans la plante, une cellule qui s'organise; dans l'animal, une cellule qui se dissout; là, de l'acide carbonique qui se décompose; ici de l'acide carbonique qui se reproduit; là du phosphate de chaux qui se redissout; et ces faibles efforts peuplant la terre et les mers de tant d'êtres qui embellissent ou qui animent sa surface, qui sentent, qui pensent, témoignage sans cesse renaissant de la toute puissance de la nature. »

Telle est l'importance que M. Dumas en cherchant à pénétrer le mécanisme et à préciser les lois de la vie, attache aux matières inorganiques et spécialement aux phosphates alcalins. Sans vouloir adopter toutes les conclusions du célèbre chimiste français, cette question mérite certainement d'être étudiée avec soin. Il est indubitable que des troubles nombreux doivent être la conséquence de la privation ou de l'insuffisance de ces principes dans l'alimentation. Indépendamment de leur influence sur le travail de l'ossification, les sels phosphatés possèdent une action spéciale sur l'irritabilité sans laquelle il ne saurait y avoir ni assimilation ni nutrition.

On divise généralement les substances alimentaires en quatre grandes classes, les aliments plastiques ou azotés, les corps gras, les aliments respiratoires et les substances inorganiques. Or, il est connu aujourd'hui par des expériences nombreuses qu'un aliment pris dans une classe exclusive ne peut suffire seul aux besoins de l'organisme, car les animaux ainsi nourris finissent par succomber dans un état de faiblesse extrême. Il en est de même si les animaux sont privés de sels minéraux quelle que soit d'ailleurs la valeur nutritive des substances ingérées. La privation ou l'insuffisance de ces principes, lorsqu'elle est portée à un haut degré, entraînerait donc la mort avec tous les symptômes de l' inanition, tandis que lorsqu'elle est moins prononcée elle engendrerait, selon M. Mouriès, la série des nombreuses affections qui se rattachent au lymphatisme. « Ce chimiste par ses recherches et ses analyses a été conduit à reconnaître que l'alimentation des villes est généralement déficiente sous ce rapport et qu'au lieu de 6 grammes de phosphate de chaux qui seraient selon lui, la dose nécessaire pour suffire aux besoins de l'économie, la ration journalière des femmes dans les villes ne contient que la moitié de cette dose. Comme conséquence de ce fait, l'auteur aurait constaté que le lait des nourrices des villes est peu riche en sels fixes, et surtout ne contient pas la proportion voulue de phosphate calcaire. Il résulte donc que le fœtus et l'enfant en bas âge doivent souffrir considérablement de l'absence de cet élément indispensable à leur existence et à leur développement. De là une des causes de l'énorme accroissement du chiffre des mort-nés, de là encore la source de tant de maladies chez les enfants et la très grande mortalité de ces mêmes enfants dans les grandes villes. »

Nous ne croyons point que ce soit là la principale cause de la mortalité excessive chez les enfants, mais si l'on se rappelle les expériences sur les animaux dont nous parlions tout-à-l'heure, il ne serait pas étonnant que, comme l'affirme M. Mouriès, la privation plus ou moins complète de ces sels entraînerait diverses maladies et surtout la débilité chez les enfants dont le sang, cette chair coulante selon l'heureuse expression de Bordeu, a tant besoin de matériaux réparateurs pour former les os et les divers tissus de leur économie.

Mais où l'organisme ira-t-il puiser les phosphates nécessaires à son existence? La chair des animaux et les graines céréales en sont les principales sources. Le pain, cet aliment si universel et si bien approprié aux besoins de l'homme, lui fournira la plupart des substances organiques et même inorganiques qui entrent dans la composition de ses tissus. Mais dans le procédé ordinaire de panification, toutes les substances concentrées par la nature dans les plantes céréales sont-elles mises à profit comme elles doivent l'être? Les recherches des chimistes modernes prouvent que les trésors accumulés par la Providence dans les graines céréales par un mécanisme aussi simple qu'il est efficace et sûr, sont en grande partie perdus pour la nutrition du corps humain.

Fresenius a démontré que la cendre du blé est presque entièrement composée de phosphates, et un chimiste anglais, M. Crace Calvert, prouve dans une analyse récente, que ces phosphates sont principalement contenus dans les parties externes du grain et que leur quantité diminue graduellement de la circonférence au centre. Tandis que la fleur de farine ne contient qu'une trace de ces sels, le son en renferme une grande quantité. Ainsi on trouve les proportions suivantes d'acide phosphorique :

Dans le son 1.682
Dans la farine 0.971

et de phosphates solubles :

Dans le son 1.264
Dans la farine 9.080

Cet acide phosphorique est combiné avec la potasse, la chaux, la magnésie et le fer, et ces phosphates deviennent de plus en plus insolubles de la circonférence au centre du grain.

On a proposé deux nouveaux procédés de panification tendant à faire entrer dans le pain tous les principes nutritifs des graines céréales.

Le Prof. Horsford, de Cambridge, Mass., a pris un brevet d'invention pour le premier procédé qui consiste à rendre à la farine les sels nutritifs qu'on lui a enlevés. Il obtient ce résultat au moyen d'une poudre à boulangier d'une composition particulière, ce qui rend l'usage de la levûre inutile. Les poudres ordinaires destinées à faire lever la pâte sont pour la plupart composées d'acide tartrique ou de crème de tartre et de bicarbonate de soude ou d'ammoniaque, mais celle du Prof. Horsford contient de l'acide phosphorique combiné en excès avec la chaux et la magnésie, et d'un autre côté, le bicarbonate de soude. Par ce moyen, la préparation de la pâte ne prend pas un temps aussi considérable, car il suffit de mélanger les deux poudres avec la farine et d'ajouter de l'eau, alors la pâte se lève facilement au moyen de l'acide carbonique mise en liberté par l'union de l'acide phosphorique avec le bicarbonate de soude.

Outre la restauration des phosphates, quels sont les avantages réclamés par l'auteur en faveur de cette nouvelle méthode? Le pain préparé de cette manière possède, d'après lui, un excellent goût; il se conserve frais plus longtemps, se digère facilement à l'encontre du pain frais ordinaire, qui est plus ou moins indigeste, et de plus il n'est point sujet à moisir aussi vite que celui préparé avec la levûre.

Ce procédé de panification a été reçu avec la plus grande faveur par beaucoup de Savants d'Europe et d'Amérique, et le célèbre baron Von Liebig a entrepris de l'introduire sur le continent européen.

Voici comment s'exprime ce savant dans une lettre adressée à l'inventeur : « Je considère ce procédé comme un des présents les plus utiles que la science ait pu faire à l'humanité. Il est certain que cette préparation a augmentée la valeur nutritive de la farine de 10 p. c. et le résultat est précisément le même que si la fertilité de nos champs de blé avait été augmentée du même montant. Quel résultat merveilleux. »

Quelque soit le mérite incontestable de cette préparation, il reste à savoir si son coût n'empêchera pas son adoption générale. D'ailleurs il semble qu'un procédé faisant servir à la même fin les phosphates naturellement contenus dans les graines céréales pourrait fournir des résultats encore plus avantageux. Car ces sels sont alors intimement combinés avec la matière organique et doivent être en conséquence plus propres à l'assimilation.

L'administration du phosphate de chaux, dans plusieurs maladies et en particulier dans le rachitisme et le ramollissement des os, n'a pas été suivie d'un grand succès, ce qui tendrait à prouver qu'il n'exerce pas alors le même pouvoir réparateur que dans sa combinaison naturelle avec les substances organiques.

Le procédé inventé par M. Mège-Mouriès, il y a déjà un certain nombre d'années, paraît donner des résultats très-avantageux sous ce rapport, et son adoption générale serait peut-être plus facile à obtenir. Les intéressantes recherches publiées par ce chimiste distingué sont déjà anciennes et assez connues pour que nous nous dispensions de les résumer ici.

Qu'il nous suffise de dire que le but de son procédé est de neutraliser un ferment spécial, appelé *cérealine*, résidant dans les cellules externes du péricarpe et qui en contact avec le gluten, donne, entre autres produits, de l'ammoniaque, une matière de couleur brune et un produit azoté capable de transformer le sucre en acide lactique, toutes causes de la couleur et de la saveur du *pain bis*. Alors tout en laissant une grande partie de son dans la pâte, par son procédé, M. Mouriès obtient du pain blanc. Conséquemment la coloration du pain bis ne tient pas à la présence du son dans la farine, comme on l'avait pensé avant lui, puisque l'on peut faire du pain blanc avec de la farine contenant du son, et que d'un autre côté, avec de la farine dépourvue de son, on peut obtenir du pain bis.

Dans l'état actuel de nos mœurs, la préférence est acquise au pain blanc et il serait à peu près inutile de chercher à en faire préférer un autre d'une couleur moins agréable. L'habitude, la vanité, le désir de flatter la vue et le goût, sont de puissants motifs à opposer à toutes les raisons de la science. Il est vrai aussi que la fleur de farine est moins sujette à fermenter et se conserve en conséquence plus longtemps. Il n'en est pas moins incontestable que le système actuel est déficient sous beaucoup de rapports, surtout en ce qui concerne l'alimentation des enfants. Or, la principale objection contre l'introduction du son dans le pain, se trouve résolue par le procédé de M. Mouriès, qui donne du pain blanc avec la farine qui, par les anciens procédés, aurait donné du pain bis. Quant au goût, il est, dit-on, supérieur à celui du pain préparé par le procédé ordinaire.

Sur cent parties de blé on obtient les quantités suivantes de farine et de pain blanc :

	Farine.	Pain.
Procédé ordinaire.....	70	92
M. Mouriès	84	110

On voit donc que par le dernier procédé il n'y a à rejeter de la panification que 16 parties de son, et que sur cent parties d'un même blé on aura 16 à 18 parties de pain blanc de plus que dans l'ancienne fabrication. Enfin, le résultat le plus important est de fournir un pain plus nourrissant et plus approprié aux besoins de l'organisme tout en effectuant une économie très-importante sur le procédé ordinaire. D'ailleurs il ne s'agit plus ici d'une théorie, car ce nouveau procédé de panification avait été adopté par l'empereur Napoléon III, pour la fabrication du pain destinée à la garnison de Paris, qui se composait alors de cent mille hommes.

Les médecins prescrivent depuis longtemps le pain de son dans la dyspepsie, le diabète et autres maladies où la perte de substance l'emporte sur la restauration. De même que l'usage de l'éponge brûlée contre le goitre a précédé de longtemps la découverte de l'iode dans cette substance, de même l'expérience avait précédé dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, l'analyse chimique et sans pouvoir assigner ici aux phosphates un rôle aussi prédominant qu'à l'iode dans la guérison du goitre, n'est-on pas en droit d'affirmer qu'ils peuvent revendiquer une grande part de l'utilité du pain de son dans ces diverses maladies?

Quoiqu'il en soit, il est incontestable que les matières inorganiques ont une grande importance dans la nutrition, et que l'insuffisance de ces principes dans l'alimentation, doit être plus ou moins préjudiciable au fonctionnement des divers organes. Or, comme la santé est un bien précieux que chacun aime à conserver, il n'était pas inutile de rappeler quelques-uns des moyens propres à atteindre ce but de l'hygiène : *mens sana in corpore sano.*

REVUE ÉTRANGÈRE.

L'attention publique continue de se porter sur Chansy et Bourbaki, commandants de l'armée de la Loire, et sur Faidherbe qui lutte depuis plusieurs semaines contre les prussiens, à la tête de l'armée du Nord. Les nouvelles les plus émouvantes ont circulé au sujet des mouvements de Chansy et de Bourbaki. Mais il est difficile de savoir à quoi s'en tenir sur l'effet de ces mouvements et sur les faits qui les ont accompagnés. On disait que Bourbaki voulait se jeter entre Paris et l'Allemagne pour couper les voies de communications des Prussiens et se diriger sur Paris pendant que Chansy marchait de son côté rapidement au secours de la capitale.

Faidherbe s'avancait, lui aussi, et livrait plusieurs combats sanglants dont les deux armées s'attribuaient l'honneur. Ce général lançait le 4 la proclamation suivante: "Soldats, dans la bataille de Pont Noyelles, vous avez maintenu victorieusement vos positions. A Bapaume vous avez emporté toutes les positions de l'ennemi. Cette fois il ne peut nier votre victoire. Par votre valeur et votre constance vous avez bien mérité de la patrie. Aussitôt que nous aurons des provisions et des munitions nous continuerons nos opérations."

Les généraux Manteuffel et Gœben déclaraient de leur côté qu'ils avaient battu et repoussé les Français à ces deux endroits. Les dernières dépêches rapportent qu'à la bataille de Bapaume les Prussiens ont perdu 9,000 hommes et les Français 4,000.

PARIS.

Après la chute du fort d'Avron les Prussiens ont commencé le bombardement des forts Noisy et Rosny au nord-est de Paris. Voici comment une dépêche annonçait ce fait:

Le bombardement des forts au nord-est de Paris continue avec vigueur et sans interruption. Le feu des français est faible, surtout celui des forts Noisy et Rosny. La destruction de ces forts est certaine. On croit que les prussiens attaqueront afin d'empêcher les français de faire une sortie de ce côté, et ce sera le commencement du bombardement général. Evidemment la rigueur du climat fait précipiter les événements."

On dit que ces forts ont cessé dans la nuit du sept de répondre au feu des prussiens. Ceux-ci ont alors commencé le bombardement dans toutes les directions et déjà les forts du Sud, Vanvre et Issy, ont vu leurs casemates brisées, et si l'on en croit les dépêches ce dernier fort serait au pouvoir des prussiens. En sorte que si Chansy et Bourbaki ne viennent bientôt au secours de Paris, les prussiens pourront bientôt faire l'assaut de cette ville et y lancer leurs terribles bombes. Plutôt que de laisser la mitraille prussienne jeter l'incendie et répandre la mort dans la capitale, les français joueront sans doute leur dernière carte dans une sortie désespérée. Mais sans le secours de Chansy qui prendrait les prussiens par derrière, les parisiens triompheraient-ils? C'est fort douteux. Ce qu'on a toujours refusé de croire va sans doute se réaliser et bientôt on verra le fond de l'abîme où Napoléon et ses généraux ont poussé la France. La république n'aura fait qu'une chose, mais une grande chose, elle aura sauvé l'honneur des armes de la France après l'avoir compromis, peut-être. Le fait est que l'empire et les Républicains pourront se reprocher les désastres de la France; seulement, celle-ci aura réparé en partie sa faute en relevant le drapeau de la France abattu dans la poussière de Sedan.

ANGLETERRE.

L'opinion publique commence à s'agiter et à se soulever contre l'audace de la Prusse qui ne se gêne pas d'humilier l'Angleterre. Le gouvernement de Gladstone est en voie de dissolution et le parti tory revient au pouvoir avec des résolutions énergiques. On augmente l'armée et on se prépare à la lutte, des assemblées se font en faveur de cette France qu'on a laissée écrasée avec tant d'indifférence.

ITALIE.

Victor Emmanuel a fait son entrée à Rome où il a signalé son passage par des faveurs et des présents nombreux. Il s'est établi dans le Quirinal, l'antique palais des papes.

L. O. D.

MACMAHON ET NEY.

Le Maréchal MacMahon s'est écrit, au milieu d'un des combats héroïques, soutenus par l'armée française, au commencement de la malheureuse guerre de cette année: —Laissez-moi, —parlant à son état-major—laissez-moi, je veux montrer à ces rois qui se cachent derrière leurs soldats pour combattre, comment se bat un maréchal de France!

Le maréchal Ney, "le brave des braves," ému de la plus profonde douleur, après la bataille de Waterloo, le maréchal Ney, sans chapeau, son épée brisée à la main, ses habits déchirés, et trouvant encore une poignée d'hommes armés, court à eux pour les ramener à l'ennemi.

—Venez, mes amis, leur dit-il, venez voir comment vient un maréchal de France!

L'héroïsme malheureux inspire aux âmes fortes les mêmes sentiments et la même sublimité dans l'expression.

A la bataille des Quatre-Bras, qui précéda de deux jours le désastre de Waterloo, Ney, devenu défiant à la suite des malheurs de la France, avait tardé, beaucoup trop tardé à attaquer les Anglais. Lorsqu'il se décida, sur les ordres réitérés de Napoléon, à pousser l'ennemi, les anglais avaient reçu des renforts et ils en recevaient encore à chaque instant. Bientôt, Ney s'aperçoit que l'ennemi a sur lui l'avantage de la supériorité du nombre, et il passe de l'offensive à la défensive, mais en restant toujours ferme comme un lion.

Tandis qu'au milieu des boulets qui tombent autour de lui, dit M. Thiers, il est l'objet de la crainte de l'ennemi et de l'admiration de ses soldats, il sent vivement l'amertume de cette situation, et s'écrie avec une noble et déchirante douleur: Les boulets, je les voudrais tous avoir dans le ventre!

C. T.

VARIÉTÉS.

Voici, un échantillon de l'esprit parisien à l'heure présente; c'est une ode aux rats par Théodore de Banville:

Dans un coin reculé du parc,
Les rats, assis sur leur derrière,
Regardent monsieur de Bismark,
Sous les ombrages de Ferrières.

Les yeux enflammés de courroux,
Et lui tirant leurs langues roses,
Les petits rats blancs, noirs et roux,
Lui murmurent en chœur ces choses:

Cuirassier blanc, qui te poussait
A vouloir cette guerre étrange?
Ah! meurtrisseur de rois, c'est
A cause de toi qu'on nous mange?

Mais ce crime tu le paieras,
Et puisque c'est toi qui nous tues,
Nous irons, nous, les petits rats,
En Prusse, de nos dents pointues,

Manger les charpentes des tours,
Et les portes des citadelles,
Plus affamés que les vautours
Qui font dans l'air un grand bruit d'ailes.

Tu nous entendras dans le mur
De ton grenier, où l'ombre est noire,
Tout l'hiver manger ton blé mûr,
Avant de grignoter l'armoire.

Puis nous renverrons l'écrivain
Qui sacre un nouveau Charlemagne,
Et même le rouge manteau
De ton empereur d'Allemagne, etc.

On rapporte une parole du général Renault, qui fait honneur à son patriotisme. Transporté à Paris, après avoir eu le pied emporté par un boulet, et en présence de la chaleureuse ovation qui lui était faite, il a dit: "Sauver son pays vaut bien une jambe."

L'Empereur est confiant dans sa restauration. L'esprit de l'Impératrice est abattu. Elle passe presque tout son temps à pleurer et priant en faveur du retour de la paix. Elle a reçu le jour de l'an les exilés Français. Parmi les visiteurs se trouvaient le Duc de Persigny, le Marquis de Lavalette, M. Rouher et plusieurs autres des plus distingués de l'Empire.

Un joli mot d'Alphonse Karr sur le jour de l'an. Au mois de décembre, il semble que l'âge d'or va renaître: les femmes aiment leurs maris, les enfants entourent leurs parents de respect, les domestiques sont empressés et laborieux. C'est surtout à prendre du 15 de ce mois que ces changements se font apercevoir d'une manière sensible; toutes sortes de beaux sentiments sont tirés du cœur comme les fourrures des cartons; les uns comme les autres secoués, brossés et remis à neuf. En ce mois finira une année qui aura eu, comme celles qui la suivront et celles qui l'ont précédée, cinquante-deux dimanches, et aura été remplie de mêmes passions, des mêmes sottises, des mêmes craintes, des mêmes désirs; la forme seule change un peu, le fond reste toujours le même, malgré les opinions contradictoires et de ceux qui se félicitent du progrès et de ceux qui se plaignent que le monde dégénère.

On lit dans un journal français:

"Mgr. Bauer se trouvait à cheval à côté du général Ducrot quand celui-ci a brisé son sabre sur la poitrine d'un prussien. Le cheval de Mgr. Bauer ayant fait un écart, le général se retourna et dit au prédicateur: "Je vous fais mon compliment, monseigneur, je ne vous savais pas aussi bon cavalier."

On lit dans le *West End Review* de Londres:

"Le général de Moltke n'est pas seulement le premier stratège de l'époque actuelle, c'est encore un homme de beaucoup d'esprit. Il sourit avec indulgence en lisant presque chaque jour le récit détaillé de sa mort dans les journaux français. Lorsqu'après la capitulation de Metz, les maréchaux LeBœuf et Canrobert se présentèrent devant lui, il leur dit: "Messieurs, je me féliciterai de vous retrouver à la tête des armées françaises." Ces guerriers peu habiles, s'inclinèrent sans paraître se douter de l'ironie cachée sous la forme d'un compliment.

On lit dans un journal.

Un nouveau prodige vient d'attirer l'attention des Italiens, de raviver leur foi et de raffermir leur fidélité. C'est le mouvement des yeux de l'image de la sainte Vierge, connue sous le nom de *Ave Regina celorum*, qui se trouve dans le sanctuaire de Santa Maria della Croce, près de Drama. Les autorités compétentes témoignent de l'authenticité de ce prodige dans tous ses détails.

Le *Pays* de Paris annonce dans un de ses derniers numéros la mort de Marguerite Bellanger. "Une femme, dit-il, à qui les papiers trouvés aux Tuileries ont fait une rapide réputation, Marguerite Bellanger est morte de la petite vérole à Cassel, près de Wilhelmshöhe. Elle laisse à l'enfant, dont il est question dans les papiers précités, un hôtel avenue Friedland, une magnifique propriété aux environs de Paris et des titres de toutes sortes.

—On lit dans l'*Indépendance belge*.

Le maréchal Canrobert a fait venir à Wilhelmshöhe sa voiture de gala. Ce carrosse, où tant d'or se relève en bosse, a fait sensation dernièrement à la gare de Francfort. On en a remarqué la luxueuse élégance qui, dit un journal de cette ville, efface complètement le souvenir d'une autre voiture de gala très admirée, il y a quelque temps, à l'exposition industrielle de Mayence. C'était la voiture du grand duc de Mecklembourg. Il paraît que les maréchaux qui entourent Napoléon III prennent toutes leurs dispositions pour un séjour prolongé à Wilhelmshöhe.

Un beau trait du général Trochu. C'était vendredi, la garde nationale était massée, attendant des ordres qui ne vinrent pas, mais qui l'auraient trouvée prête à tout. Après son allocation au 24^e bataillon, il passa devant le 1^{er} bataillon, qui l'accueillit par des cris de: vive le général Trochu! auxquels celui-ci répondit avec une grande chaleur:—"Ne criez pas vive Trochu! mais bien vive Ducrot! car c'est, je vous le jure, le plus loyal et le plus brave soldat de France." Si on a crié: "Vive Ducrot!" je ne vous le demande pas.

Une dépêche du général Bourbaki disant au général Trochu: "Je suivrai tes instructions," a fait grand plaisir. Bourbaki, Trochu, Ducrot ont toujours été unis par la plus intime amitié. Il est hors de doute que la confiance et l'estime de Bourbaki pour le gouverneur de Paris ont été un cause qui l'ont fait se rallier au gouvernement actuel, dont la forme n'est, on le sait, ni dans les idées, ni dans les sympathies du général Bourbaki.

LES RATS À PARIS.—Qui le croirait? Paris si délicat, si aimé des gourmets, manger des rats! Et pourtant c'est vrai.

Un des restaurants renommés a trouvé le secret de faire un plat délicieux de ces animaux; il les arrange avec du champagne et des épices; il ne peut pas suffire aux commandes qu'il reçoit. Bref, le dernier genre c'est de manger du rat. Le marché de ces petites bêtes est tenu en face de l'Hôtel de Ville; les rats sont renfermés dans une grande cage où l'acheteur choisit son rat, qui est alors poussé par le vendeur dans une plus petite cage où il est isolé.

Un bouledogue est alors appelé, la cage est agitée: le rat se précipite dehors, il est saisi par le chien qui le secoue légèrement, et le dépose délicatement, mort, aux pieds de l'acheteur. Un rat vaut 60 centimes. Si les Parisiens peuvent vaincre leur répugnance, la ville a, dans les rats, pour quinze jours de plus de viande fraîche. Il y en a à Paris plus de 20 millions.

La situation morale de la capitale est fort bonne. On déclare toujours dans les théâtres les beaux vers de nos grands poètes. Toutes les allusions à la résistance sont acclamées.

Un tableau allégorique, exposé au boulevard Poissonnière a eu un énorme succès. Guillaume est au premier plan, tendant en avant son épée nue; derrière vient la mort sur le squelette d'un cheval; Bismark, un flambeau allumé à la main, et dans le fond des villes incendiées. Ce tableau, qui est une œuvre d'art, est de M. Eugène Marie.....

Les journaux de Paris déclarent qu'il y a dans la ville 80,000 soldats de ligne, 118,000 mobiles, 100,000 soldats appartenant aux compagnies de marche, 23,000 marins, 10 batteries composant l'artillerie de la garde nationale, et enfin 266 bataillons de gardes sédentaires, forts chacun de 1,000 combattants.

Les Parisiens ont forgé des canons; ils ont fait plus de 60,000 chassapots avec les rails de chemins de fer, ils ont fabriqué plus de 3,000,000 de kilogr. de poudre.

On voit par le *Message* de New-York que les visites du premier jour de l'an sont en baisse par tout.

La journée d'hier dit-il, n'a été qu'une seconde édition du "Christmas."

Décidément, le beau monde américain a presque complètement mis de côté les visites en corps rendues par les gentlemen aux ladies. On se borne à l'envoi de cartes et tout est dit.

Seuls les Allemands et les Irlandais persistent à couvrir aux quatre coins de la ville et à essuyer leurs bottes sur les tapis de tous leurs amis et connaissances. On le rencontrait, hier, crottés comme des barbets et, vers le soir, titubant plus ou moins.

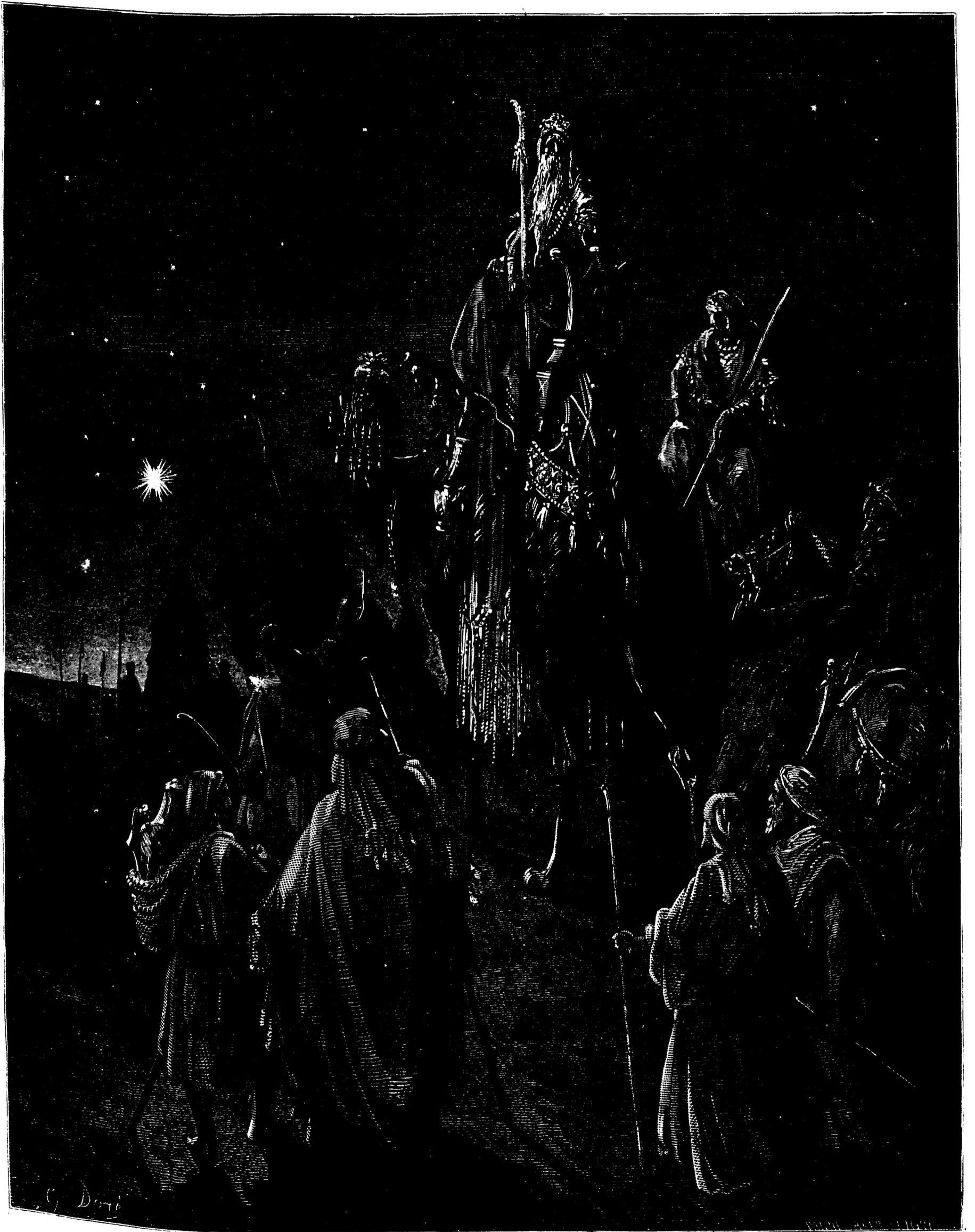
Comme d'habitude, matin et soir les théâtres ont fait d'excellentes affaires, et les bar-rooms aussi.

Le capitaine Hall, le grand explorateur du Pôle arctique, vient de déclarer, à Brooklyn, qu'il partira pour son troisième voyage, vers le premier mai, et qu'il ne cessera ses travaux qu'après qu'il aura pénétré jusqu'au 90^e degré de la latitude nord. Il se rendra d'abord à Terre-neuve et de là il s'avancera jusqu'à la côte ouest de Greenland. De Greenland il traversera le Détroit de Davis et prendra des chiens d'Esquimaux pour traverser la Baie de Baffin jusqu'à l'île de Smith, et pénétrera dans le nord aussi loin que possible avant que l'hiver se déclare. Son maître timonier a voyagé pendant 20 ans dans les régions arctiques et son premier et son second officiers y ont voyagé pendant 10 ans. S'il ne peut atteindre le pôle nord en 1872. Il restera une autre année ou 5 années, si c'est nécessaire.

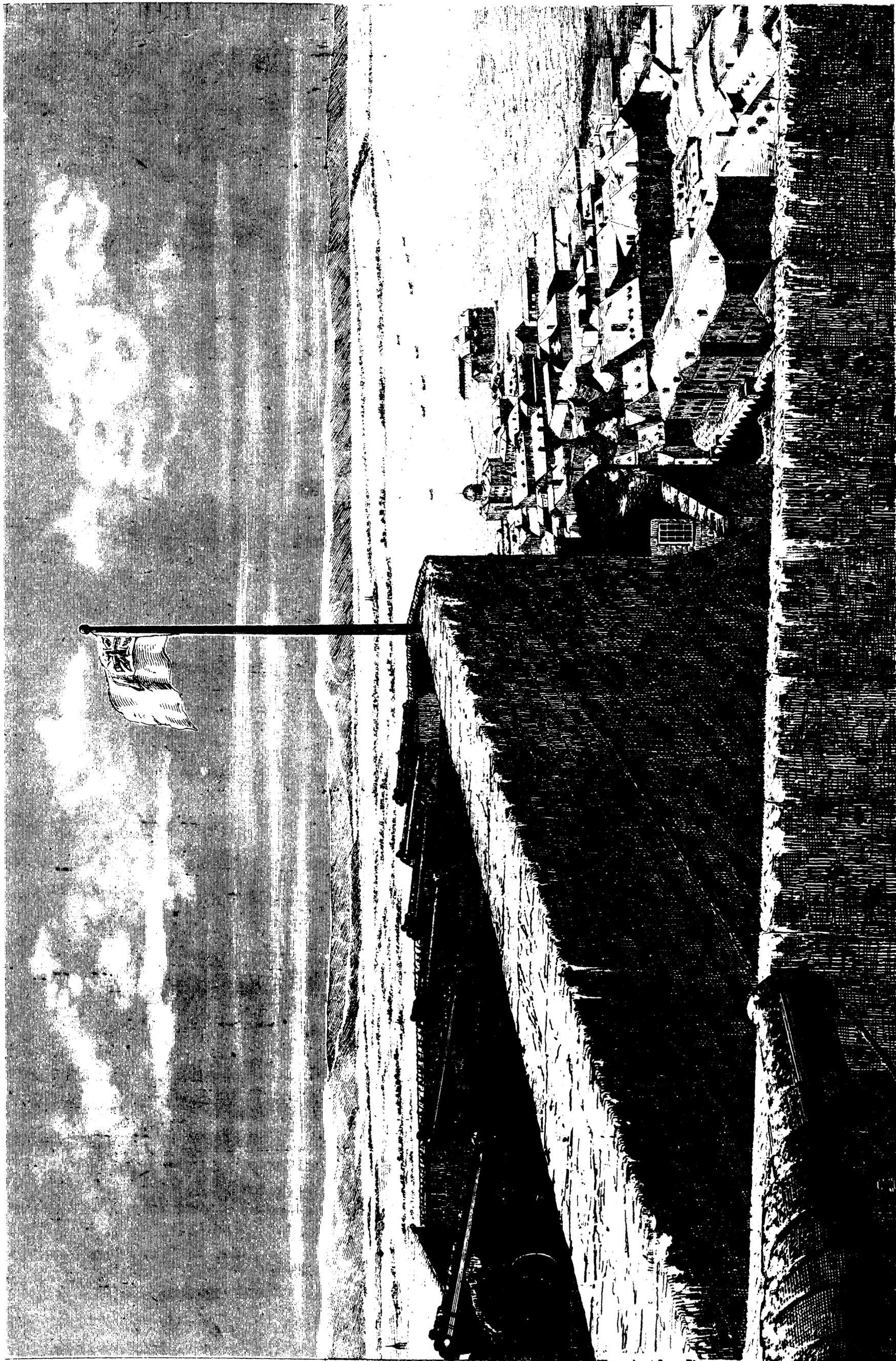
Les tremblements de terre jettent la terreur dans la ville de Forli et ses environs. Il y règne une grande panique. Il est encore impossible de calculer tous les dommages. Les écoles sont fermées; la Cour des Assises a suspendu ses séances; la Cour Provinciale ne peut siéger, parce que le Palais de l'Intendance, des Finances, la Municipalité et les autres édifices ne sont plus habitables. Dans les environs de la commune de Maldola il n'y a plus qu'une maison debout. On rapporte que 98 personnes ont péri, 222 ont été blessées et que 2,225 maisons se sont écroulées dans différentes places.

Les Laurentides, en arrière de la Baie St. Paul, ont contracté les fièvres intermittentes, lors du dernier tremblement de terre. Elles ne sont pas encore guéries. Et même, au dire de plusieurs, le mal empire. A une distance de huit ou dix lieues de la Baie St. Paul, la neige en tombant sur les montagnes se résout immédiatement en eau. Le sol reste tiède, en dépit des fortes gelées. Il y a une haleine de feu qui le réchauffe en dessous. On y entend de sourds grondements et les rochers ondulent sous les pas des curieux qui s'y avançaient. Allons-nous avoir, nous aussi, notre volcan? Pourvu que personne n'en souffre, j'avoue que j'en serais fort aise. Un volcan? ce serait une fortune pour les environs. Les curieux afflueraient de tous les côtés à la fois. Du coup, les États-Unis émigreraient au Canada. Quel immense levier de colonisation! Et dire que le Gouvernement n'y a seulement pas songé.

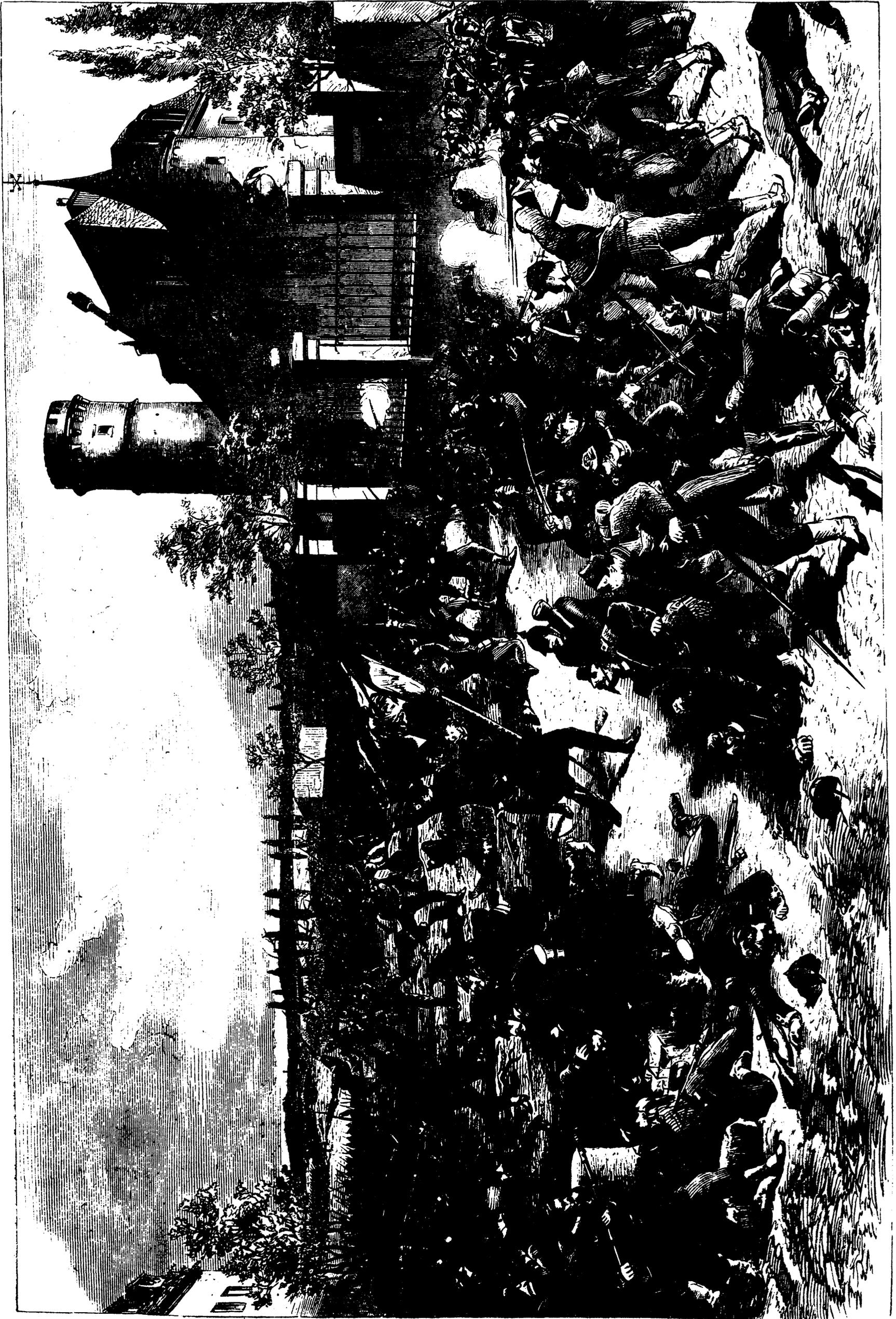
On le verra d'ici et sans frais, je louerai mes fenêtres. Aussitôt l'abcès crevé, les Laurentides seront guéries des fièvres tremblantes, ma fortune est faite.—*Pionnier*.



LES ROIS MAGES.



VUE PRISE DE LA CITADELLE DE QUÉBEC, EN HIVER. D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE L'IVERNIS & BIRVENEU.



BATAILLE DE BOURGET.



LES PRUSSIENS BIEN LOGÉS, (PRÈS DE PARIS.)



EMMAGASINAGE DE PROVISIONS DANS LE CASINO DES ARTS, À LYONS.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 12 JANVIER, 1871.

LE SORT DES PETITS PEUPLES.

L'Europe est aujourd'hui à la merci de la Prusse et de la Russie. La France est agonisante, presque étranglée : l'Angleterre se suicide. Que vont donc devenir les petits peuples ? Dans leur détresse à qui tendront-ils des mains suppliantes ? Qui volera à leur secours ? Personne. Et les traités qui les protègent ne sont plus que des chiffons de papier faits pour être déchirés et jetés aux vents.

Déjà M de Bismark commence à murmurer contre le duché de Luxembourg, contre la Hollande, la Suisse, la Belgique : il les accuse d'avoir violé leur stricte neutralité au profit de ses ennemis. Demain il leur déclarera la guerre, les annexera à son pays, parce que ce sont les frontières naturelles de la Prusse, parce que ce sont des remparts qu'ils faut nécessairement interposer contre les agressions possibles de la France. Et l'Angleterre laissera faire.

La France est affaiblie ; voilà le moment opportun pour le Czar de ruer ses hordes de barbares sur Constantinople, car c'est là son but ; il démembrera la Turquie, dominera dans l'Orient, et les hommes d'état anglais se contenteront de protester et leurs journaux entonneront des dithyrambes en l'honneur des bienfaits de la paix. Bref, on se donne carte blanche, parce que la voix et le canon de la France ne sont plus à craindre. Espérons qu'elle se relèvera, car malgré tout, c'est vers elle que les nations persécutées tournaient toujours leurs regards. Si la Russie a procédé lentement au martyre de la Pologne, si l'Irlande n'a pas été anéantie, si elle a constamment espéré ; si l'Autriche, après le terrible désastre de Sadowa, n'est pas devenue la proie de son impitoyable conquérant, c'est parce que la France était là, puissante et redoutée : et aujourd'hui il n'y a personne pour la remplacer.

La paix à tout prix, voilà la politique anglaise de nos jours. Se laisser insulter, humilier ; laisser tuer, égorger ses alliés, pourvu que le commerce britannique continue à être florissant, pourvu que les anglais soient riches, tranquilles et confortables, voilà le programme de M. Gladstone et consorts, programme que l'Angleterre remplit à la lettre depuis un certain nombre d'années. Qui ne se rappelle sa froide et barbare indifférence, à la vue de ce vaillant petit peuple Danois écrasés par les deux colosses allemands, à la vue de ce pauvre roi aveugle et accablé d'années, George de Hanovre, l'oncle de la Reine Victoria, chassé de ses états, précipité de son trône par la force brutale du souverain prussien, cet inflexible partisan du droit divin des rois ? Et la France, sa fidèle et indispensable alliée, elle la voit tombée, saignante de ses blessures, elle la voit presque étouffée dans les étreintes d'un féroce ennemi, et elle passe, elle laisse étouffer cette fidèle alliée ! Que dirait-on d'un homme qui laisserait massacrer à sa porte, sous ses yeux, un voisin, un ami, un parent, un frère, sans se porter à son secours ? L'Angleterre aurait un beau rôle à jouer, celui de protéger les nations faibles de l'Europe. Demain il sera trop tard. Il lui suffirait de parler, comme parlait Pitt ou Palmerston, sans se faire le Don Quichotte de tous les griefs possibles. Les correspondances, les remontrances, les protêts diplomatiques sont de vains mots, si le spoliateur, l'envahisseur est convaincu que le canon anglais ne se fera pas entendre. Et malheureusement, ça été là, c'est encore la conviction de Bismark ; c'est aussi la conviction du Czar et du Président Grant.

Les petits peuples du continent de l'Europe doivent donc trembler pour leur existence, depuis qu'on a mis en vogue la théorie des grandes nations, théorie tant pronées par Napoléon III, qui est devenu la plus illustre victime de cette invention moderne. Autrefois les opprimés s'adressaient au Pape, à l'Empereur (du Saint Empire) ; à la France et ils obtenaient du secours. A quelle porte iraient-ils frapper aujourd'hui ? ... Il n'y a que l'Angleterre qui soit en état de les protéger, qui ait intérêt à les protéger ; mais blottie dans le confort de son île luxuriante, elle rappelle involontairement ce bon rat qui s'était retiré dans un fromage de Hollande. A tous les malheureux, Danois, Hanovriens, Autrichiens, Turcs, Français qui lui demandent de l'aide, elle répond invariablement : "Mes frères, les choses de ce monde ne me regardent plus. "Tout ce que je puis faire, c'est de prier le ciel pour vous."

Les prières sont excellentes, mais il y a des circonstances où l'on préférerait les bonnes œuvres. Nous Canadiens, espérons que nos puissants voisins nous laisseront tranquilles.

PIERCE RYAN.

"LE NOUVEAU MONDE."

Nous nous sommes permis de faire quelques plaisanteries au sujet du *Nouveau Monde*, au risque de provoquer des accès de sainte colère si dangereux pour ceux qui en sont victimes. Nous lui avons donné l'occasion qu'il cherchait depuis longtemps de nous excommunier avec cette charité évangélique qui est l'indice de la vraie religion et qui fait l'édification de la population. Etre excommunié par le *Nouveau Monde* est heureusement chose très inoffensive et même souvent un bon certificat. On sait que ce journal n'hésiterait pas à excommunier le Souverain Pontife lui-même, s'il y trouvait son compte.

Il y a dans cette boutade du *Nouveau Monde* une phrase qui mérite d'être placée dans les musées à côté de toutes ces curiosités et bizarreries de la nature qui font l'amusement des générations.

"Plusieurs de nos amis, dit-il, nous demandent depuis quelque temps ce qu'il faut penser de *L'Opinion Publique*."

Disons en passant que voilà des gens qui savent à qui s'adresser.

Mais écoutons comment le *Nouveau Monde* répond à ses amis.

"Et d'abord, dit-il, c'est une feuille qui n'aime point le *Nouveau Monde*, et à nos yeux la chose est grave."

Malgré que nous ne désirions nullement froisser le *Nouveau Monde*, nous ne pouvons nous empêcher de dire que cette phrase, capable de faire rire les morts, nous a fait penser à ce fou, qui se croyant Pape, se promenait par les rues, une tiare sur la tête et un bâton en forme de crosse à la main, et lançait les foudres de l'église contre tous ceux qui le regardaient de travers, au grand amusement de la foule.

Nous extrayons un autre diamant de cet impitoyable étui. Parce qu'on lui suppose des attaches respectables, le *Nouveau Monde* se croit de taille à porter l'univers dans ses plis, et il se compare modestement à un grand "vaisseau de ligne," à côté duquel notre humble feuille n'est qu'un yacht, un simple canot d'écorce, quoi ! Malheureusement, le bon La Fontaine avait prévu et écrasé d'avance ces sottises fatuites sous un éternel ridicule. On ne peut, malgré soi, lire "l'âne portant des reliques" sans penser au *Nouveau Monde* et à son grand "vaisseau de ligne."

"Un baudet chargé de reliques

"S'imagina qu'on l'adorait :

"Dans ce penser il se carrait,

"Recevant comme siens l'encens et les cantiques."

"D'un magistrat ignorant

"C'est la robe qu'on salue."

Il y aurait des choses bien plaisantes à dire sur la question de principes soulevée par le *Nouveau Monde*, mais nous croyons devoir résister à la tentation pour le moment du moins, dans l'intérêt d'une cause à laquelle le *Nouveau Monde* rendrait des services, s'il pouvait être honnête et s'élever au-dessus de cet esprit étroit de colère et d'envie qui lui a fait une si triste réputation.

Cependant nous devons dire que les colères et les injures du *Nouveau Monde* ne nous empêcheront pas de rire et plaisanter, quelquefois, à ses dépens, lorsqu'il nous en prendra fantaisie. Qu'il soit bien content si nous ne le faisons pas chaque fois qu'il le mérite. Nous ne voulons pas en dire d'avantage, dans la crainte que nos irascibles mais pieux confrères croient que nous les prenons au sérieux.

Nous savons en quoi nous en tenir sur ce mouvement de colère, il y a longtemps qu'ils nous ont appris à croire qu'ils ne sont pas impeccables et que malheureusement ils sont soumis comme le reste des mortels aux faiblesses si pénibles de l'humanité.

Encore un mot. Quelques journaux ont pris l'habitude de déclarer impies, hérétiques et mahométans même, tous ceux qui ne les aiment pas, dans l'espérance que leurs paroles seront regardées comme des articles de foi. Il faut que ce système finisse, la population est trop intelligente, maintenant, pour se laisser imposer d'une façon aussi scandaleuse. On dirait quelquefois que ces journaux ont le désir de produire par l'aigreur et le mécontentement des divisions qui rendront leur existence trop nécessaire. Mais que le *Nouveau Monde* se le tienne pour dit, il ne réussira pas avec nous, et nous continuerons de croire qu'on peut être catholique et se sauver sans l'aider, car enfin ce n'est pas notre faute s'il n'est pas aimable.

Dans tous les cas *L'Opinion Publique* qui n'est pas envieuse comme le *Nouveau Monde*, lui souhaite de ne pas tomber avant d'avoir payé ses créanciers et montré sa reconnaissance envers ses protecteurs, comme un bon catholique doit le faire.

Il est malheureux que les hommes sincères qui ont fondé ce journal dans l'intérêt d'une si grande cause permettent qu'on les exploite d'une manière si funeste à l'avenir de la religion en ce pays.

QUEBEC ET MONTRÉAL.

Les journaux de Québec nous apprennent que la vieille capitale est entrée dans la saison des fêtes avec sa verve et sa gaieté ordinaires. Pendant qu'à Montréal on gèle et on s'ennuie, à Québec on s'agite, on se réchauffe et on s'amuse. Inutile pour moi de signaler les causes de cette différence entre les deux principales villes du Bas-Canada.

Québec est une ville de traditions et de souvenirs ; elle a conservé la mémoire des fêtes et des extravagances des princes et grands seigneurs qui ont vécu dans ses murs. L'exaltation et l'enthousiasme qu'ils ont soulevés sur leur passage se sont transmis ; les imaginations et les caractères en ont gardé l'empreinte. Les fils et les filles de ceux et celles qui ont vécu à cette époque brillante, ont hérité de la gaieté de leurs pères et mères, si non de leur fortune ; ils naissent avec l'idée d'être aimables, élégants et gracieux. Québec, d'ailleurs, est une capitale ; or une capitale est une ville où il y a des ministres, des députés, des employés et des vieux garçons, tous gens portés au plaisir et à la galanterie, recherchant les faveurs et la popularité sous toutes les formes, des gens qui n'ont pas grand chose à faire ; or la paresse est la mère du plaisir. Il y a là un monde intéressé à se connaître, à s'étudier, à se surveiller ou à s'aimer ; de là nécessité des réunions et des soirées, de toutes ces démonstrations, intrigues et réjouissances qui jettent la vie dans une société.

A Montréal, au contraire, ville de commerce, de chemins de fer et de fortune, on s'enferme, on se fuit, on s'évite de peur de compromettre son avenir ; on passe les soirées au coin du feu à réfléchir aux moyens de faire une bonne spéculation aux dépens de son voisin, ou de se distinguer par une banqueroute splendide. Les cercles ne vont pas ordinairement au-delà des cousins germains ; on veut que tout reste dans la famille. Les enfants viennent au monde avec un crayon à la main et une plume d'oie derrière l'oreille.

Les conversations roulent toujours sur des questions d'argent, de testament, d'héritage ou de mariage ; on passe de grandes soirées à aligner des chiffres, à compter les écus de celui-ci, les revenus de celle-là. "Monsieur un tel veut épouser mademoiselle X !!! Quelle audace ! un commis, un jeune avocat ou médecin qui n'a rien !"

Les gens qui disent cela viennent de très-haut sans doute ! Oui, le grand-père vendait des biscuits à la mélasse sur le marché ; et le père s'est enrichi avec les retailles de ses étoffes, de ses cotons.

Loin de moi la pensée de vouloir ici faire d'injustes allusions à ces hommes précieux et utiles qui savent allier à la fortune le cœur et l'esprit, dont la richesse est un bonheur pour la société. Que la Providence nous en donne de ces hommes-là pour l'honneur, la prospérité et la conservation de notre nationalité. Non, mais je parle de cette société égoïste et ridicule qui se moque de sentiments qu'elle n'est pas digne de comprendre et dénigre ceux qui feront peut-être plus tard l'honneur d'une nationalité qu'elle abaisse. Si encore ils se contentaient de parler, les gens d'esprit n'auraient qu'à fuir leurs salons ennuyeux en se moquant d'eux, mais non, ils font de la propagande, du prosélytisme, ils ont le pouvoir, l'influence entre les mains ; ils sont dangereux.

Mais je cours risque de me laisser entraîner, si je ne me hâte pas de revenir à la question. Il n'y a donc pas de société à Montréal et il ne peut pas y en avoir, avant que la génération, qui fait son chemin à travers tant de difficultés et de misères, n'ait conquis le bien-être et l'aisance dus à son talent, à son énergie, et que des fortunes si mal employées n'aient passé entre des mains plus intelligentes et plus généreuses.

Pour résumer la question en peu de mots, on pourrait dire ceci. A Québec les hommes ne sont pas assez gens d'affaires et les femmes sont, peut-être, trop aimables : et à Montréal c'est le contraire.

Entre ces deux extrêmes, il y aurait sans doute un moyen terme, un milieu très-convenable, où les hommes sauraient allier à l'esprit d'entreprise et à la fortune les qualités du cœur et de l'esprit. Quant aux femmes... ma foi... les femmes il ne faut rien leur dire, occupons-nous de leurs maris, et tout ira bien.

L. O. D.

UNE AFFAIRE TERRIBLE.

Les journaux de cette ville avaient tous, la semaine dernière, le récit d'une affaire terrible par le mystère qui environne la victime et les coupables. Ils commençaient l'affreux récit par cette phrase sombre comme une porte de cimetière :

"La dernière veillée de l'année vient de finir par un attentat sur un citoyen de cette ville." Et ils continuaient ainsi : "Un monsieur, dont nous taisons le nom (avant que les autorités fassent les démarches nécessaires pour trouver les coupables)," etc., etc., etc.

Voilà qui est prudent ! Evidemment il vaut mieux ne pas dire le nom ; les assassins pourraient se reprendre s'ils s'étaient trompés.

"Il s'en allait par le côté droit de la rue St. Denis où se trouvent les terrains de M. Cherrier."

Pourquoi ces mots côté droit soulignés avec le nom de M. Cherrier après ? Evidemment, il y a là une intention que tout le monde devrait réprover, si on a voulu faire planer des soupçons sur un des citoyens les plus respectables de cette

ville. Il est vrai que M. Cherrier n'a jamais voulu se déposer de ces terrains et qu'il les laisse vacants; mais nous ne pouvons croire que ce soit dans le but d'y cacher et entretenir des brigands qui, de là, fondent sur les honnêtes gens pour les dévaliser.

« La victime fut soudain écrasée, baillonnée, étouffée.

« On se jeta sur lui et on souleva son manteau et son paletot pour lui découvrir le côté gauche de la poitrine. On ignore ce qui a arrêté les malfaiteurs dans l'accomplissement de leur crime. »

Je crois avoir trouvé la raison; il me paraît évident que c'est parce qu'on n'a pas pu trouver ce qu'on cherchait, le côté gauche, objet de leurs criminelles intentions. Il est tout probable si on l'eût trouvé que nous aurions un meurtre à déplorer.

« Un des chefs les plus intelligents de la police qui a visité les lieux, quelques heures après l'affaire, est d'opinion qu'un meurtre eût pu être commis facilement et sans bruit par un coup de poignard, et que le corps eût pu être jeté, à deux hommes, par-dessus la clôture dans une profondeur de trois pieds de neige molle.

Il faut avouer que cette neige molle, sur le terrain de M. Cherrier, est un fait grave.

Ce respect des morts chez l'assassin qui choisit, pour commettre son crime, l'endroit où il y a de la neige molle, est bien de nature à susciter des commentaires. Un meurtrier de bas étage se serait fort peu soucié de jeter le cadavre de la victime sur de la neige molle ou dure.

BALSAMO.

Nous avons depuis appris le nom du monsieur qui a été assailli si brutalement. Cependant comme la correspondance de notre ami Balsamo est évidemment une plaisanterie sans malice, nous croyons pouvoir la publier sans inconvénient. On a trop d'esprit pour s'en fâcher.

L'hon. P. J. O. Chauveau adressait à Madame Glendowyn, dans le mois de Novembre, le Journal de l'Instruction Publique qui contenait une charmante petite pièce de poésie signée: « H. C. » Il voulait procurer à sa fille bien-aimée la délicatesse et agréable surprise de lire sur une terre étrangère.

Le Journal partit, mais, hélas! lorsqu'il arriva, celle à qui était destinée la jolie fleur dont il était parée, avait cessé de vivre.

Nous publions cette pièce de poésie à laquelle les circonstances donnent un si triste intérêt. Elle justifiera les éloges que nous avons faits de l'infortunée jeune femme: c'est une délicieuse émanation d'une âme tendre, d'une intelligence distinguée.

MA CHAMBRETTE.

Elle est belle, elle est gentille!
Toute bleue, à mon réveil,
Elle a le feu qui scintille
De chaque brillant soleil!
Elle a la pâle lumière
Des étoiles de la nuit,
Et l'encens de ma prière
Qui s'élève et qui s'enfuit.
Oui, c'est là, dans ma chambrette,
Que je prie et parle à Dieu;
Oh! quelle grâce secrète
Se répand en ce doux lieu!
Dans ce petit sanctuaire,
Chaque meuble, chaque objet,
Deviens pour moi le sujet
D'un penser qui sait me plaire.
C'est le chant de mon oiseau
Dont la douce mélodie
Charme tant ma rêverie,
Lui donne un essor si beau;
C'est aussi mon secrétaire
Sachant toujours me distraire
Lorsqu'un nuage léger
Vient en passant m'affliger;
Il est la sûre cachette
Du plus intime secret
Comme à ma mère discrète,
Je lui dis tout sans regret;
Mais si je taris la source
De mes heureux souvenirs,
Ou si l'ennui dans sa course
Vient provoquer mes soupirs,
De suite c'est la lecture.
Les livres ne manquent pas,
Si mon cœur veut les appas
De tout ce que la nature
A de grand et d'enchanteur
C'est le « Récit d'une sœur, »
Oh! quel admirable ouvrage
Il a bien le pur langage
D'un cœur vrai, de l'idéal,
De la sainte poésie.
Puis vient après, le journal
De la rêveuse Eugénie,
Dont le style original
Révèle un si beau génie.
Mais c'est assez vous compter
Mon doux trésor littéraire,
Je ne saurais bien chanter
Ces fleurs de mon étager:
Et cependant je voudrais,
Je voudrais, ô ma chambrette,
Dire dans ma chansonnette
Tous tes gracieux attraits,
Ainsi que fait l'alouette
Et chaque gentil oiseau,
Pour le petit nid d'herbette
Qui fut hier son berceau.

H. C.

DE SALABERRY.—ERRATUM.

A la fin du portrait, dernière phrase, il faut lire « Tous ces beaux noms » au lieu de « braves noms. »

AVIS.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement. Lire et payer sont deux choses essentielles à l'existence d'un journal. Le premier ne peut faire sans l'autre. Un coup d'œil sur l'annonce qui se trouve à la dernière page de notre journal aura un bon effet.

Ceux de nos abonnés qui demeurent dans des paroisses où il n'y a pas d'agents, sont priés de nous envoyer directement le prix de leur abonnement.

L'ANGLETERRE SE REVEILLE.

L'Événement a publié la traduction d'un excellent écrit d'une des grandes revues anglaises sur l'état actuel de l'Europe, ou plutôt sur les maux que prépare l'ambition prussienne, si l'on n'y met un frein puissant. L'auteur veut l'intégrité d'une France régénérée et adjure son pays, l'Antique et fière Albion, d'intervenir, par la diplomatie et par les armes, pour empêcher l'égoïsme de sa voisine. On ne lira pas sans plaisir les conclusions de ce travail :

« Quelle devrait être notre politique? Je n'hésite pas à le dire: arrêter les progrès de l'ambition prussienne: l'arrêter par la diplomatie, si c'est possible; par les armes, si c'est nécessaire. Ce n'est pas au nom de la France ni de la République Française, mais dans l'intérêt de la paix européenne, que l'Angleterre a pour devoir de s'opposer à la domination du nouvel empire du sabre. Il est temps de délivrer l'Europe du poids militaire et rétrograde de la Prusse; et de la forcer à reprendre sa place légitime. Comment cela peut-il être accompli, même si nous le voulons, se demande-t-on; et qui peut résister à la Prusse, comme si les qualités qui font les hommes d'Etat, l'énergie, la puissance avaient fui de notre pays à tout jamais. Notre nation est-elle la Hollande, la Belgique, le Danemark, qu'il faudrait ne plus en tenir compte dans la politique européenne? »

« En premier lieu il faudrait l'action des hommes d'Etat. Si l'Angleterre s'y mettait de cœur, et si on savait qu'elle s'attache à obtenir un pareil résultat, elle pourrait former bientôt une grande confédération des puissances neutres. Elle se mettrait à la tête de cette confédération des faibles qui en elle-même trouverait une immense force. Elle s'attacherait à la Suède, le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Suisse, par des Alliées offensives et défensives en vertu desquelles chaque membre de l'union garantirait l'inviolabilité des autres. Elle mettrait le bon droit de son côté en restituant toutes ses possessions étrangères en Europe. Elle pourrait garder Hélioland pour la nouvelle fédération ou pour le Danemark, à qui Hélioland devrait régulièrement appartenir. Elle pourrait rendre Gibraltar à l'Espagne; et, s'il le fallait, Malte à l'Italie. Alors, si la qualité d'homme d'Etat est quelque chose, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, qui toutes déjà sympathisent avec la France, seraient promptement acquiescées à l'alliance. Ce seraient des mains impuissantes par elles-mêmes, mais qui, munies désormais de la force collective de toute l'Europe occidentale, ne pourraient manquer de contraindre l'Allemagne à s'arrêter et à conclure une paix raisonnable. »

« Si ceci n'atteignait pas le but, je ne m'arrêteraï à aucune des conséquences de mon opinion. Si l'Allemagne, dans son ambition, marchant tête baissée, insistait pour arriver à la destruction de la France, et que les autres ne puissent faire un effort collectif, dans le but de l'empêcher, l'Angleterre devrait se jeter seule au secours de la France, avec toutes ses forces morales et matérielles, navales et militaires. Si la tâche était désespérément au-dessus de ses forces, c'est que l'Angleterre aurait cessé d'être une grande puissance et aurait sérieusement reculé en importance depuis les jours glorieux de Pitt, de Chatham, ou de Marlborough. »

L'Ordre publiait, jeudi dernier, un article fort sensé sur les partis politiques. Après avoir parlé des luttes qui ont précédé la Confédération, il indique les causes de la réorganisation politique qui s'opère dans le Bas-Canada!

« Le temps d'arrêt qui suivit l'introduction de la constitution fédérale a eu pour effet de suspendre les hostilités, et cet instant de trêve a suffi heureusement pour faire enfin ouvrir les yeux au grand nombre de ceux que l'entraînement des luttes avait jetés dans l'un ou l'autre parti, avant qu'ils eussent parfaitement compris la pensée et les tendances de ceux qui dirigeaient le mouvement. »

« Dès ce moment on s'aperçut que qui avait cru combattre seulement pour un principe, n'avait sauvé qu'un homme, et qui avait cru s'allier pour faire la guerre aux abus d'administration, fournissait des armes à une guerre aux principes auxquels il était le moins disposé à se montrer hostile. »

« De ce moment aussi on comprit que l'ensemble de notre population n'était pas au fond aussi divisée que l'apparence pouvait le faire croire; que tels et tels dont on redoutait les tendances anti-religieuses et anti-patriotiques étaient aussi bons croyants, aussi bons patriotes qu'il le fallait; que tels ou tels autres auxquels on reprochait le fanatisme ou la servilité, étaient après tout aussi tolérants que raisonnables, aussi indépendants que convenables dans leur manière de voir et d'agir; que tels au tels hommes que l'on avait défendus avec acharnement, méritaient bien après tout les reproches que ses actes avaient provoqués; que tels ou tels chefs qui se donnaient comme patriotes farouches, comme citoyens zélés pour la cause publique, désintéressés jusqu'au sacrifice, n'étaient en fin de compte, que des hommes avides d'honneurs et de places que leur insuccès devait tôt ou tard jeter de dépit dans les errements les plus pitoyables; que tels autres que l'on prenait pour des pilliers de la religion et des principes, n'étaient que des habileurs qui voulaient se faire un marchepied de l'autel, et qui ne comprenaient et n'acceptaient de sa doctrine que ce qui pouvait correspondre à leurs propres desirs. »

L'auteur de l'article se demande ensuite si on doit regretter ces faits ou s'en réjouir. Voici la réponse :

« Cela dépendra entièrement de la direction que ceux qui disposent de l'influence sauront imprimer petit à petit à l'opinion de cette immense partie de la population qui momentanément indécise, flottante, attend qu'on lui creuse un lit nouveau et mieux déterminé pour reprendre son cours dans un flot plus vaste et plus uni. »

« Il y a là de grands devoirs et de graves responsabilités. »

SCENE DE CHASSE ÉMOUVANTE.

« Le *Moniteur Acadien* raconte la jolie histoire que voici :

Une singulière aventure est arrivée, à la fin de novembre, à un sauvage de la Pointe à Bouleau, Tracadie, comté de Gloucester. Les outardes, par voliers sans nombre, font ordinairement, l'automne et le printemps, leur apparition dans ces parages, à la grande satisfaction des Nemrods qui s'en donnent à cœur joie. Mais une autre classe de chasseurs font compétition aux amateurs de fusils. Quelques habitants ont adopté le système russe, c'est-à-dire la ligne et l'hameçon, tout comme pour le poisson. Ils attachent, de distance en distance, à une ligne pour la morne plusieurs douzaines de petites lignes grées d'hameçons recouverts de tranches de navet. On ajoute ainsi plusieurs longueurs arrangées; quelquefois les lignes ont plus d'un demi mille. Ainsi arrangées elles sont placées dans l'eau aux endroits les plus fréquentés des outardes, qui, la marée basse reviennent au pâturage et s'empressent de faire honneur au navet. Il n'est pas rare de voir prendre, d'un seul coup une vingtaine d'oiseaux.

Or, un beau jour un sauvage très-intelligent, du nom de Pierre Pomaniles, se rendit à l'endroit où il avait tendu ses lignes, pour voir le résultat de son travail. Accompagné d'une jeune fille, il dirige son canot d'écorce à l'ancre de la ligne dont il lie l'extrémité à l'avant de l'embarcation; puis il débarque sur un découvert, disant à son enfant de bien tenir. Effrayés de l'apparition de l'homme des bois, les outardes se livrèrent en masse en prenant leur volée vers l'embouchure du havre, traînant le canot et son contenu avec une rapidité étonnante. Les sentiments de Pierre, à ce moment, sont indescriptibles. Ne pouvant porter secours à son enfant, il fond en cris de douleur. Le cortège ailé allait prendre le large, et le sort de la petite infortunée lui paraissait déterminé.

Mais tout à coup plusieurs détonations retentissent au loin, et le chef de file, en apparence frappé, tomba dans l'eau, où s'abattirent toutes les autres. C'était le frère de Pierre et ses deux fils qui avaient fait feu sur les fuyards. Comme bien l'on pense, on court au secours de la petite fille plus morte que vivante, et l'on procède à retirer les prisonniers de la ligne. Quarante-huit outardes s'étaient prises à l'appât du navet appliqué aux hameçons. On dépêcha le canot vers Pierre qui jubila de joie en revoyant sa petite fille et en apercevant le nombre presque incroyable des oiseaux qui l'avaient remorquée si loin.

FAITS DIVERS.

SOUFFRANCES DE NAUFRAGÉS.—On a reçu par une lettre quelques détails sur les souffrances endurées par l'équipage de la barque *Canopus* qui a chaviré pendant une tempête, en allant de Memel à Londres, jeudi 3 décembre. Il est difficile de dire comment l'équipage réussit à se cramponner aux flancs du vaisseau battu par les flots, et à demeurer dans cette affreuse position pendant 7 heures. Dans cet intervalle, on parvint à couper les mâts, le navire se redressa et tous ces malheureux purent regagner le pont, à l'exception d'un seul que les vagues emportèrent. Pendant plus de 30 heures, ils restèrent tout trempés, à moitié gelés et mourant de faim, sur le pont du vaisseau plein d'eau. Bientôt le capitaine et un des hommes expirèrent avant d'avoir été secourus. Les autres furent recueillis par une petite goëlette qui les amena à Copenhague où plusieurs reviennent à peine des privations qu'ils ont subies.—*Courrier du Canada*.

PÉNIBLE ACCIDENT.—Lundi, le 2 janvier, un nommé Poirier résidant en cette ville, partait avec son épouse et un petit enfant de trois mois, pour aller se promener dans les Iles. Le mari s'était embarqué dans une autre voiture que celle dans laquelle était sa femme; Durant le trajet, le cheval que conduisait Poirier prit l'épouvante, en sorte que parti quelques temps après sa femme, il arrivait presque en même temps, mais pour être témoin d'un triste spectacle; La femme, soit par mesure de prudence ou autrement, avait trop bien enveloppé le pauvre petit être, car en débarquant elle s'aperçut qu'il se mourait. Le pauvre mari, arrivant sur ces entrefaites ne put au milieu des cris de son épouse désolée, que recueillir le dernier soupir de son petit enfant. Terrible enseignement pour les mères qui ne prennent pas assez de précautions pour leurs enfants.—*Courrier de Sorel*.

CATASTROPHE.—Lundi matin, 26 décembre, vers 2 heures, le portier de l'hôtel Spotswood, à Richmond, en Virginie, se préparait à éveiller les passagers qui devaient prendre le train du chemin de fer du Sud, lorsqu'il s'aperçut que l'hôtel était en feu. Il donna aussitôt l'alarme, et il s'en suivit un désordre indescriptible parmi les hôtes nombreux de la maison. Les hommes, les femmes se précipitaient par toutes les issues pour échapper à l'élément destructeur, qui faisait des progrès rapides. Au bout de 20 minutes, l'issue par les escaliers était coupée et plusieurs sautèrent par les fenêtres. Les détails de cet incendie sont navrants. Dans la soirée, on comptait sept victimes hommes et femmes, et plusieurs personnes manquaient à l'appel.

ENTERRES VIFS.—Le *Journal* de Elkader, Iowa, raconte que, vendredi dernier, à environ 3 milles de la ville, W. Bente, ses deux fils, Michael et W. Bente, et Frédéric Goodenhorf creusaient un puits qui est commencé depuis un an. L'ouvrage progressait et ils étaient sur le point d'atteindre le roc. Malheureusement, ils avaient négligé d'enlever la terre perdue, qu'ils avaient jeté derrière un mur construit l'année dernière. Pendant que les trois derniers étaient au fond du puits, W. Bente, fils, découvrit qu'il tombait de la terre sur lui. Instinctivement frappé d'un danger, il saisit la corne du treuil et il remonta au haut du puits avec une agilité dont il ne peut se rendre compte. Un instant après, un écoulement formidable se fit, et son père, son frère et Goodenhorf furent ensevelis vivants sous près de 20 pieds de débris.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

Fouquier contourna le gros de la foule en suivant la paroi des murailles, et atteignit une fenêtre ouverte donnant sur le jardin.

Dans l'embrasure de cette fenêtre causaient deux personnages qui paraissaient désireux de s'isoler au milieu de cette cohue envahissante.

A peine l'un aperçut-il l'agent de M. Lenoir, qu'il fit un signe à son interlocuteur, puis tourna sur ses talons et s'éloigna.

L'autre demeura le coude appuyé sur la grille de la fenêtre, plongeant ses regards dans le jardin, lequel commençait à devenir presque désert.

Fouquier vint se placer près de cet homme. Tous deux tournaient le dos à l'intérieur de la salle.

— Eh bien ? dit le premier personnage.

— Rien !

— Quoi !... tu ne l'a pas suivi ?

— Je n'ai pas pu.

— Je t'ai cependant laissé à ton poste, rue du Chaume.

— Oui, monsieur Pick ; mais il est arrivé quelque chose que nous n'avons pu prévoir.

— Qu'est-ce donc ?

— Au moment où, l'œil au guet, je venais de voir sortir par la petite porte de l'hôtel celui que je devais suivre, au moment où j'allais m'élançer sur ses traces, un homme, embusqué d'avance sans doute dans quelque coin obscur, s'est élançé sur moi et m'a terrassé.

— Cet homme, l'as-tu vu ?

— Non ; j'ai senti un choc violent sur la tête, je suis tombé ; le coup était tellement rude que ma vue a été brouillée pendant plus d'une minute, et quand je suis revenu à moi, la rue était déserte.

— Imbécile ! murmura M. Pick.

Puis, reprenant à haute voix mais de façon cependant à ce que ses paroles ne pussent être entendues d'un autre que de son interlocuteur :

— Alors, dit-il, tu a perdu ton temps ?

— Ce n'est pas ma faute, répondit l'agent en sous-ordre.

M. Pick fit un geste d'impatience.

— Qu'as-tu fait ensuite ? reprit-il après un léger silence.

— Bien certain que j'avais perdu la piste, je suis venu ici vous avertir. En vous attendant, j'ai joué, j'ai perdu, mais en quittant le *biribi*, j'ai aperçu le garçon de Bernard et le jeune soldat qui, avec l'étudiant, a juré au teinturier de l'aider à retrouver sa fille.

— Ah ! fit M. Pick avec un intérêt marqué, les deux jeunes gens sont ici ?

— Dans le salon voisin.

— Très-bien. As-tu vu Jacques ?

— Oui, ce soir avant d'aller rue du Chaume.

M. Pick prit dans la poche de son habit un petit carton de forme oblongue, assez semblable à ces cachets de leçon dont se servaient jadis les professeurs.

Ce carton, de couleur jaunâtre, ne portait aucune trace de caractère, soit imprimé, soit écrit à la main. M. Pick le déchira avec précaution en formant une déchirure bizarre, puis, le glissant dans la main de son compagnon :

— Rue d'Argenteuil, numéro 3, dit-il : une porte verte ; il y a une fente au-dessus du marteau. Tu glisseras ce carton dans la fente ; va vite !

Fouquier Tinville fit signe qu'il avait compris et s'esquiva rapidement.

Lorsque M. Pick fut certain que l'agent avait quitté la maison de jeu, il reprit à la fenêtre la place qu'il avait quittée.

Le personnage qui avait abandonné M. Pick lorsque Fouquier était apparu dans la salle du *creps*, revenait à pas lents vers la fenêtre toujours demeurée ouverte.

Le feu des bougies, dont étaient abondamment pourvus les lustres suspendus au plafond, jetait alors sur lui une clarté brillante et permettait d'examiner en détail sa physionomie à l'aspect paternel et insignifiant.

Cette physionomie, au reste, nos lecteurs la connaissent, car c'était celle de Saint-Jean, le valet de chambre de M. de Niorres.

Quand il eût repris position auprès de M. Pick :

— Vous aviez raison, dit celui-ci à voix basse, ce n'est pas Fouquier qui vous a suivi.

— J'en étais certain, répondit Saint-Jean.

— Un homme embusqué l'a terrassé au moment où, suivant mes instructions, il allait s'élançer sur vos traces, et c'est probablement cet homme qui s'est acharné à vos pas.

— Mais celui-là, qui est-il ?

— Je ne sais ; Fouquier n'a pu le voir.

— Il faut le connaître.

— On y tâchera. Avez-vous quelques indices ?

— Aucun. Convaincu que c'était Fouquier qui m'espionnait, je n'ai même pas tourné la tête pour ne pas l'inquiéter. Ce n'est qu'une fois arrivé à la demeure des deux jeunes gens, et après leur avoir remis les deux lettres (il y a de cela une demi-heure à peine) qu'en redescendant dans la rue j'ai compris, par l'ombre que projetait le corps de celui qui m'attendait, que celui-là ne devait pas être Fouquier. J'ai voulu ruser pour savoir à qui j'avais affaire, mais j'ai perdu mon temps. En quittant la rue Louis-le-Grand, je n'étais plus suivi. Qu'était devenu l'homme ? je n'ai pu le deviner. Des recherches trop minutieuses pouvaient offrir un danger ; j'y ai renoncé ; mais il faut absolument savoir quel est ce personnage. Est-ce un espion du conseiller ?

— Peut-être.

— Tant mieux, Pick, si cela est. La partie n'en est que plus belle. En attendant, ouvre l'œil !

Pick fit un geste d'assentiment.

— Jean et Nicolas sont là, reprit-il après un silence et en désignant la salle du *biribi*.

— Ah ! ah ! fit Saint-Jean en réfléchissant ; cela est bon à savoir.

— Et Jacques ? reprit M. Pick en baissant encore la voix.

— Jacques joue double jeu, répondit Saint-Jean. Il est pour nous et contre nous.

— Que faut-il faire, alors ?

— S'en servir adroitement ; puis le moment venu...

Saint-Jean ne compléta pas sa pensée par la parole ; mais le regard qu'il adressa à l'agent de police acheva clairement sa phrase.

— Bamboulà n'est pas arrivé ? dit-il ensuite en se retournant un peu vers le salon.

— Pas encore.

— Je vais l'attendre ; je n'ai plus besoin de vous, Pick.

Songez seulement à l'homme en question. Georges est à l'hôtel ; il pourra vous renseigner, si c'est un espion du conseiller. Cette nuit, à l'heure et au lieu ordinaires."

Et saint-Jean, sans attendre une réponse, quitta l'agent de police et passa dans le salon du *biribi*.

Ce moment correspondait avec celui où Danton, appelant Barraas, présentait Saint-Just au jeune officier.

XIII.—Le *biribi*.

Depuis qu'il se trouvait en présence de la foule des joueurs qui faisaient rouler l'or et l'argent sur le tapis vert, Joachim jetait autour de lui des regards effarés, et une émotion fiévreuse faisait circuler rapidement le sang dans ses artères.

— Si nous jouions ! dit-il tout à coup.

— Bah ! dit Augereau en riant ; votre caractère sacré, monsieur l'abbé.....

— Morbleu ! interrompit violemment Joachim ; combien de fois faut-il vous répéter que je ne suis pas abbé, que je ne l'ai jamais été et que je ne le serai jamais !

— C'est donc décidé, bien décidé ? Plus de soutane ?

— J'endosse l'uniforme.

— Tapez là ; c'est dit !

— C'est dit ; demain je m'enrôle !

Et Joachim serra énergiquement la main de son interlocuteur.

— Bravo ! ajouta Nicolas en riant ; et toi, Jean, n'es-tu pas tenté ?

Jean secoua doucement la tête.

— Je me feris bien soldat, répondit-il, car j'aime le métier, je le sens ; mais je sens aussi que je ne pourrais jamais quitter maître Bernard et sa femme dans l'état de désolation où ils se trouvent.

— J'ai remué tant Paris sans rien trouver ! dit Nicolas avec un soupir.

— Faut-il donc que les pauvres gens désespèrent ? demanda Augereau avec intérêt.

— Je n'en sais rien, fit Jean ; je les ai laissés, en quittant la maison, avec un homme qui paraissait vouloir se mêler activement de toute cette malheureuse affaire.

— Qui donc ? demanda Michel.

— Un monsieur qui a voyagé avec nous aujourd'hui ; un ami de maître Danton, M. Fouché.

Deux joueurs qui venaient de quitter la table passaient alors près du petit groupe. L'un d'eux, en entendant prononcer le nom de Fouché, tressaillit visiblement.

C'était celui que Barraas avait désigné à Danton et à Saint-Just pour un capucin à demi défroqué. Il l'avait appelé Chabot.

— Fouché, répéta Chabot à voix basse et en se penchant vers son compagnon ; n'est-ce pas un oratorien comme vous, mon cher Joseph Lebon ?

— Oui, répondit le second personnage : il est professeur à Juilly.

— Vous le connaissez ?

— Assez pour vous présenter à lui si vous le désirez.

— Cela me ferait grand plaisir. J'ai à lui parler au sujet d'une certaine affaire dont, m'écrivit-on, il s'est chargé.

— Demain nous irons chez lui.

Les deux hommes passèrent, heurtant du coude Saint Jean qui paraissait être fort absorbé par la contemplation du jeu.

— Ainsi, avait repris Michel en s'adressant à Nicolas, vous renoncez à l'espoir de retrouver la pauvre enfant ?

— Je n'y renonce pas plus que Brune, répondit le jeune soldat ; et, d'après ce qui s'est passé ce soir, je crois, au contraire, que nous réussirons enfin dans nos recherches.

— Comment ? demanda Augereau.

— Brune a assisté ce soir à la conversation qui a eu lieu chez Bernard. M. Fouché prétend que la *Jolie mignonne* existe encore et qu'il sait où elle est. Il veut l'aller chercher, et comme il faut avec lui quelqu'un ayant connu l'enfant et pouvant se faire reconnaître de lui, il a proposé à Brune de l'accompagner.

— Bravo ! dit Michel.

Seulement, continua Nicolas, il y a un obstacle à l'exécution de ce projet.

— Lequel ? demanda Joachim avec vivacité.

— Manque d'argent.

Les différents personnages composant le petit groupe se regardèrent mutuellement. Chacun d'eux comprenait parfaitement la situation, car tous étaient pauvres.

— Brune n'a rien ni moi non plus, continua le jeune soldat. Ce pauvre Bernard a si fort dépensé pour les recherches qu'il a fait faire depuis quinze jours, qu'il doit de tous les côtés. Le peu qu'il possède est même engagé.

— C'est vrai, dit Jean avec un soupir.

— Et comme il s'agit d'un voyage long et dispendieux, l'argent est d'abord nécessaire.

— Mais M. Fouché peut vous aider, dit Michel.

— Cela est difficile à demander, répondit Nicolas ; et qui sait si une pareille confiance ne refroidirait pas la bienveillance qu'il témoigne. Et cependant il faut partir demain et il faut bien cinq cents livres.

— Comment ferez-vous ?

— Voilà l'embarrassant. Pour ne pas affliger maître Bernard et sa femme, Brune ne leur a rien dit. Tout à l'heure lorsque nous nous creusions la tête pour chercher un moyen, une idée m'est venue. Est-elle bonne ? voilà toute la question.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda Augereau.

— Brune possédait trois écus, moi un, cela faisait quatre, Jean en a donné deux, tout son bien, cela fait six. Il a été convenu que je risquerais au *biribi* ces six écus, notre avoir à tous trois, jusqu'à ce que j'aie gagné la somme nécessaire.

— Bonne idée ! s'écria Augereau ; vous gagnerez !

— Eh mais, ajouta vivement Michel, si nous vidions tous nos poches pour augmenter la mise.

— Cela va, dit Joachim ; voilà sept livres, c'est ce qui me reste.

— En voici douze, reprit Michel.

— En voilà deux, dit piteusement Augereau.

— Et toi, Tallien ?

— Trois écus ; répondit celui-ci.

— Total général : seize écus ! Une fortune ! proclama Michel. Nous ferons sauter la banque.

— Autre idée et plus lumineuse encore ! s'écria le maître d'armes : pour nous assurer la chance, que l'enfant joue pour nous tous.

Et il désigna Joachim.

— Moi ? dit celui-ci.

— Eh sans doute ! vous n'avez jamais joué. Aux innocents les mains pleines ! D'ailleurs, on gagne toujours la première fois que l'on joue ; c'est comme cela !

— Oui ! oui ! jouez pour nous, dirent à la fois Jean, Nicolas et Tallien.

Joachim prit l'argent, et, rougissant d'émotion, il s'approcha de la table.

Saint-Jean s'effaça poliment pour le laisser passer ainsi que ses compagnons.

— Je ne connais pas les règles, dit Joachim en hésitant.

— Raison de plus ; jouez au hasard, répondit Michel.

Joachim prit un écu et le jeta sur la table ; il perdit.

— Bah ! dit Augereau, le premier coup ne signifie rien ! Continuez ! Hardi ! N'ayez pas peur !

Joachim mit deux écus sur un numéro. Le numéro ne sortit pas.

Les jeunes gens se regardèrent avec découragement. Saint-Jean souriait.

— Mettez-en quatre ! dit Michel avec impatience.

Joachim obéit. Il perdit encore. La moitié de la petite fortune était déjà engloutie dans l'abîme.

Joachim devint rouge comme un coquelicot, et, saisissant huit écus sur les neuf qui lui restaient, les lança sur la table.

Le banquier appela le numéro gagnant : le fatal rateau ramassa les huit écus.

De rouge qu'il était, Joachim était devenu pâle comme une statue de marbre. Ses compagnons baissaient la tête avec stupeur.

Le jeune homme la main frémissante, plaça son dernier écu sur le numéro 16.

Tous ces jeunes cœurs palpaient violemment ; l'angoisse de l'attente se peignait dans tous les regards, les mains s'étreignaient fiévreusement.

Le banquier remua le sac et y plongea sa main. Saint-Jean souriait toujours.

— Seize ! proclama le banquier,

Joachim était muet de saisissement.

L'un des croupiers placés près du banquier prit soixante-quatre écus et les poussa devant le joueur gagnant.

— Est-ce assez ? demanda Joachim.

— Non ! dit Nicolas. Il en faut presque encore autant. Jouez toujours ; la chance nous vient !

Saint-Jean ne souriait plus. Quittant son poste d'observation près des jeunes gens, il se glissa doucement jusque derrière la chaise du banquier. Joachim continuait à jouer ; le banquier remuait le sac.

Saint-Jean se baissa rapidement tandis que les croupiers faisaient faire le jeu, et parla vivement à l'oreille du banquier.

Celui-ci tourna légèrement la tête, fixa ses regards sur Joachim, cligna ses petits yeux et appela le numéro sortant.

Joachim perdit ; mais comme il possédait soixante-cinq écus et qu'il n'en avait risqué que cinq, la perte était insignifiante.

Pressé par ses compagnons, il continua ; mais la bonne chance paraissait l'avoir complètement abandonné. A chaque coup qu'il risquait, il voyait sa mise aller s'enfourner dans les ébêles de la banque.

Une nouvelle émotion assaillait de nouveau les jeunes gens ; cependant ils ne désespéraient pas encore.

Peu à peu l'influence pernicieuse du jeu s'emparait de l'esprit de Joachim. Son front devenait brûlant, ses regards se fixaient, sans changer de direction, sur ce tapis vert qu'ils contemplaient ce soir-là pour la première fois, ses mains tremblaient, sa raison s'égarait.

A chaque coup qu'il perdait, la respiration devenait plus embarrassée.

Bientôt il n'eut plus devant lui que dix écus.

Avant que ses compagnons ne pussent s'opposer à son dessein, il saisit les dix pièces et les jeta sur la case portant le numéro 18, sur laquelle il s'acharnait depuis un moment.

— Les jeux sont faits ! dirent les croupiers.

Joachim se pencha avidement vers le banquier.

Celui-ci retirait du sac un numéro.

— Vingt-cinq ! proclama-t-il.

— Voleur ! hurla Joachim avec rage. Il a rejeté un second numéro, et c'était le mien.

— Vous vous trompez, monsieur, dit froidement un croupier.

Mais Joachim était certain d'avoir vu une manœuvre frauduleuse. Sa colère était effrayante.

(A continuer.)

MEURS A SAN FRANCISCO.

Sacramento vient d'être le théâtre d'un nouvel homicide. La victime est M. Charles E. Fisher, administrateur du journal le *Reporter* ; le meurtrier, un jeune homme nommé Charles Dell, qui est représenté comme ayant aspiré à la main de Mlle. Fisher. Il paraît que le père, voyant d'un mauvais œil ses poursuites, lui aurait, à plusieurs reprises, défendu l'entrée de sa maison, et serait même allé jusqu'à le menacer de lui donner des coups de canne s'il ne tenait compte de la défense. A ce sujet, on raconte que Dell aurait dit à quelqu'un que si Fisher essayait de mettre ses menaces à exécution, il le tuerait.

L'instruction révélera sans doute s'il a tenu oui ou non ce propos malheureux. Quoi qu'il en puisse être, avant hier, en l'absence du père, Dell, accompagné d'un de ses amis nommé Potter, était allé faire une visite à Mlle. Fisher. M. Fisher, survenant sur ces entrefaites, trouva les trois jeunes gens ensemble, et son premier mouvement fut d'ordonner à Dell de sortir. Celui-ci refusant d'obéir, ou n'obéissant pas assez vite à son gré, il lui portait sur la tête plusieurs coups d'une lourde canne qu'il avait à la main. Dell, s'il faut en croire sa propre version, essaya d'abord de parer le coup avec le bras ; mais il ne put y réussir, et c'est alors que se sentent blessé, il fit usage d'un revolver dont il était porteur. Il tira successivement trois coups, le premier desquels atteignit M. Fisher au côté droit, à deux pouces du sein, infligeant une blessure mortelle. Les deux autres coups ne portèrent pas. M. Fisher s'était jeté sur son adversaire, et en essayant de le désarmer, avait roulé avec lui sur le poêle. Presque aussitôt, cependant, il sentit ses forces l'abandonner, et Dell, put se dégager de son étreinte et prendre la fuite.

Le bruit des détonations attira immédiatement un certain nombre de personnes. On envoya chercher un médecin, tandis que d'autres personnes allaient avertir Mme Fisher et sa sœur, qui étaient justement sorties. Elles revinrent en toute hâte, mais quand elles arrivèrent, M. Fisher avait cessé de vivre.

Dell fut arrêté peu de temps après à son domicile. Il était couché, et portait la tête enveloppée de bandages. Il est évident qu'il a été frappé. Il raconte que c'était sa dernière visite, et qu'il était venu dans l'intention de donner des explications sur certains faits qu'il supposait être la cause de l'antipathie qu'il avait inspirée au défunt.

AVIS.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ, que la société ci-devant établie entre WILLIAM AUGUSTUS LEGGO et GEORGE EDOUARD DESBARATS, sous les noms et raison de LEGGO & CIE., a été dissoute le 31 Décembre dernier par consentement mutuel.

W. A. LEGGO, GEORGE E. DESBARATS. Montréal, 4 Janv. 1871.

AVIS EST DONNÉ QUE LE soussigné continuera, sous les noms et raison de LEGGO & CIE., les affaires gérées par l'ancienne société comme graveurs, lithographes, imprimeurs, etc., y compris la leggotypie, la photo-lithographie, l'électrotypie, etc.

GEORGE E. DESBARATS. Montréal, 4 Janv. 1871. 2-2-c

FONDEE EN 1842.

LA TERRE CLASSIQUE DES GATEAUX, 391—RUE NOTRE-DAME—391

CHAS. ALEXANDER & FILS, CONFISEURS,

Ont comme d'habitude un assortiment considérable de GATEAUX et de BONBONS, ainsi que de GATEAUX ÉCOSSAIS et de Pain de Pâte brisée pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An.

Un très grand assortiment de BELLES BOITES DE FANTAISIE ET DE CORNES D'ABONDANCE.

SOMEBODY'S LUGGAGE avec CHARADES, devises de "BAL-MASQUE," ainsi que d'élégants Dessins pour Orner les Gâteaux. On exécute fidèlement les commandes de la Ville et de la Campagne.

CHAS. ALEXANDER & FILS, 391, RUE NOTRE-DAME R. 2-1-b



MARCHAND-TAILLEUR 35—RUE ST. LAURENT—35

ET 10—RUE ST. JOSEPH—10

Venez et Voyez.

2-1-h

AVIS IMPORTANT.

A cause de l'accroissement rapide de nos ventes, nous avons loué et arrangé le magasin, No. 282 et 284 Rue Notre-Dame, où nous avons un assortiment considérable de MOULINS A COUDRE DE WHEELER ET WILSON ET DE OLIAS HOWE.

Le "Daily Witness" le "News" le "Star" et d'autres journaux s'accordent à dire que ce moulin est le plus parfait de tous, et que quoique l'on dise des autres, le WHEELER & WILSON sera toujours le meilleur.

S. B. SCOTT & Co.

A. M. S. B. Scott et Cie: 282 et 284 Rue Notre-Dame. MM.—Nous soussignées Sœurs de Charité, certifions avec plaisir, qu'après un essai de dix années, nous avons trouvé les moulins à Coudre de Wheeler & Wilson, supérieurs sous tous les rapports à tous autres Moulins qu'on emploie dans notre établissement.

SEUR COUILLÉE, SEUR BAYEUR, Hôpital-Général.

1-51-d Sœurs Grises

ON VIENT DE RECEVOIR

Un Bel Assortiment de PORTE-HUILIERS PLAQUÉS EN ARGENT,

De nouveau Dessin et de première qualité à bon Marché au comptant.

AUSSI

DES BOITES D'ETAIN VERNIS

De toutes grandeurs et de toutes formes.

CHEZ

MEILLEUR & CIE.

526—RUE CRAIG—526

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ

Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.

Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc. Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc. Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc. Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.

Vingt-cinq centins la bouteille. Vingt-cinq centins la bouteille. Vingt-cinq centins la bouteille.

A vendre chez MM. Devins et Bolton, E. Muir, Tate et Covernton, J. Goulden, J. Birks, Drs. Desjardins et Ambrose, rue St. Laurent.

Et chez le préparateur HENRY R. GRAY, Pharmacien, 144, Rue St. Laurent. 1-47-1

GRANDE VENTE DE HARDES FAITES.

- 650 PARDESSUS. 400 PEA JACKETS. 1,000 PAIRES PANTALONS. 800 VESTES. 800 CHEMISES CASIMIR. 1,000 PAIRES CALEÇONS. Etc., Etc., Etc.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir. A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire. REGIS DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 40-6m.

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE, ÉTABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ. FONDEURS DE LATON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MÉCANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Établissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Rafineries, Phares, etc., etc.

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gaseurs, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaille, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig. 1-47-zz MONTREAL.

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centins.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. AUSSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

PAR HENRI LASSERRE.

Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal. 1-34-zz

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz

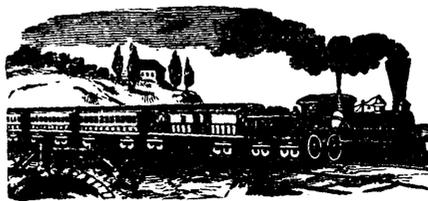
THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES,

Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18zz



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS. POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

- ALLANT A L'OUEST, Trains de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires... 8.00 A.M. Express de Nuit pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à... 8.00 A.M. Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires... 6.00 A.M. Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires... 4.00 P.M. Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7 A.M., 9.15 A.M., Midi, 1.30 p. m., 4.00 p. m., et 5.30 p. m. Le train de 1.30 p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

- Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.10 A.M. Express pour Station via Vermont Central... 9.00 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central... 3.45 P.M. Express pour New-York et Boston, via Plattsburg, le Lac Champlain, Burlington et Rutland... 6.00 A.M. Do do do... 4.00 P.M. Express pour Island Pond... 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Bromont Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à... 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

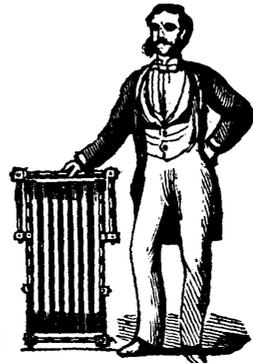
Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p. m., pour St. John, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. 1-46-tf. Montréal, 7 Novembre 1870.



DÉPOT de la CÉLÈBRE CHAISE HAMAC, CANAPÉ, PLIANT et FAUTEUIL, combinée EN UNE SEULE,

Au Bureau du DOMINION DYE WORKS, 43tf 301, rue Notre-Dame, Montréal.

DÉFENSE DE PARIS.

MONTREAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fourneaux chez

GEORGE YON,

FERBLANTIER ET PLOMBIER, No. 241, —RUE ST. LAURENT,—No. 241. 2me porte de la rue Ste. Catherine.

Vous trouverez aussi à son Magasin un grand assortiment de Tuyaux de Poêles Soudés, Seaux à Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de Ferblanteries pour l'usage de la maison. 43-tf

JAMES FYFE, FABRICANT DE BALANCES,

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MÉDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, à toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces. 1-47-z 24, rue du Collège.

LA POUDRE ALLEMANDE

Est devenue nécessaire à toutes les familles. L'espèce connue sous le nom de Cook's Friend Baking Powder ne peut être surpassée pour sa pureté et son excellence, et donne satisfaction générale. En vente chez tous les Epiciers.



CHACUN PAQUET est revêtu d'une ÉTIQUETTE. PORTANT cette MARQUE. Sans laquelle le paquet n'est pas garanti. 1-48-1

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.)

Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Éponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangsues, Savons de Toilette, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN, 21zz Montréal, 26 mai 1870.

L. P. DUFRESNE,

MARCHAND DE MONTRES EN OR ET EN ARGENT, BIJOUTERIES, ETC., ETC., 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. Montres et Bijouteries Réparées et Gravées. 1-1-zz

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

No. 30 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52zz



NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA. 1-47-zz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GÉNÉRALE: 1—CÔTE DE LA PLACE D'ARMES—1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319—RUE ST. ANTOINE—319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Cie.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année Aux Etats-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois. Tout semestre commencé se paie en entier! Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'Administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'Administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.



DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 16 Décembre, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d